A. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2000

L'exercice fiscal 1999-2000 s'est achevé sur une croissance de 1,12 % du PIB, confirmant ainsi l'impact négatif des évolutions internes et externes. Sur le plan interne, le prolongement de la crise politique a constitué un obstacle majeur au déblocage de l'aide externe nécessaire à la réalisation des projets d'investissement et de développement. Sur le plan externe, la flambée des cours du pétrole a gonflé les importations et provoqué un manque à gagner important pour le Trésor public, ce qui a contribué à alimenter les anticipations pessimistes des agents économiques. Le processus de décélération de la croissance observé depuis 1998 s'est donc poursuivi en dépit de l'augmentation substantielle des dépenses d'investissement du gouvernement central réalisées à partir des ressources locales.

Le secteur réel a été affecté par de nombreux facteurs au sein desquels on peut isoler la sécheresse, les maladies animales, la contraction de l'investissement privé et le blocage de l'aide externe. En revanche, le dynamisme du sous-secteur "Bâtiments et Travaux Publics", l'essor des technologies de l'information et de la communication ainsi que les emplois créés dans la micro-finance ont apporté une contribution à la valeur ajoutée sans laquelle l'économie aurait enregistré un taux de croissance nul ou négatif.

Le doublement de la facture pétrolière et le recul des exportations ont contribué à aggraver le déficit commercial. La baisse de 50 % du cours du café cette année a été plus déterminante que la croissance des exportations de mangues et de cacao dans ce déficit.

La politique monétaire, définie sur la base de l'objectif de stabilité interne et externe de la monnaie, a eu une efficacité limitée en raison des mauvais résultats obtenus sur le plan des finances publiques dès le premier trimestre. Les efforts de correction des autorités fiscales et monétaires se sont manifestés à travers le programme de cash-management et le resserrement des conditions monétaires. L'ajustement des prix internes, consécutif à la hausse soutenue des cours du pétrole, a provoqué une poussée inflationniste en fin d'exercice et l'accumulation des déficits a été sanctionnée par la dépréciation de la monnaie nationale.

I. LE CADRE DE PRODUCTION

I.1 Introduction

La politique économique du gouvernement s'est inscrite cette année[1] dans le cadre d'un programme qui devait permettre aux autorités fiscales et monétaires de réduire les déséquilibres macroéconomiques et d'accomplir des progrès additionnels dans le domaine des réformes structurelles en attendant la mise en place d'un nouveau gouvernement dans la perspective des élections législatives et présidentielles.

L'exercice antérieur s'étant achevé sur une croissance de 2,34 % du PIB, un taux d'inflation inférieur à 10 % et un taux de change relativement stable et proche de 17 gourdes pour un dollar ÉU, l'objectif pour 1999-2000 était de créer les conditions favorables à la reprise de l'investissement et de poursuivre l'effort d'ajustement nécessaire au retour de la stabilité macroéconomique. Les conditions semblaient réunies pour que l'économie haïtienne puisse profiter de la croissance de l'économie américaine et du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication[2].

Mais, il est apparu dès le premier trimestre de cette année, au vu de l'évolution des finances publiques et des cours du pétrole, que les déséquilibres macroéconomiques s'accentueraient à mesure que l'on s'approchait des échéances électorales. En effet, l'ampleur du déficit du premier trimestre (819 MG), avant même la réalisation des élections, augurait déjà du cadre macroéconomique difficile dans lequel allait se dérouler la politique des pouvoirs publics. Ce déficit budgétaire était de nature à compromettre la croissance puisqu'il alimentait les anticipations pessimistes des agents économiques sur le taux de change et l'inflation. De plus, les contraintes inhérentes à la reconduction du budget de 1996-1997, le blocage de l'assistance externe et la persistance des incertitudes liées au climat politique constituaient déjà autant de facteurs compromettants pour la reprise de l'activité économique.

Face aux perspectives défavorables en matière de stabilité des prix et de croissance, les autorités monétaires sont intervenues pour contenir les effets inflationnistes du déficit en utilisant les principaux instruments de reprise de la liquidité : les ventes de devises, les réserves obligatoires et les bons BRH. De concert avec la BRH, le Ministère de l'Économie et des Finances avait mis en place des mécanismes de contrôle des dépenses qui ont donné des résultats encourageants entre janvier et mars 2000 sans toutefois arriver au renversement de la situation qui prévalait au premier trimestre. Contrairement aux années précédentes, le programme-relais convenu avec le FMI pour 1999-2000 n'a pas fait l'objet d'un accord formel[3] avec les autorités haïtiennes, mais il a permis d'évaluer périodiquement l'action du gouvernement dans une conjoncture particulièrement difficile.

---

[1] En référence à l'exercice s'étendant du 1er octobre 1999 au 30 septembre 2000.

[2] Après l'embellie de 1995 (4,5 % de taux de croissance du PIB), suite à l'afflux d'aide externe (1 680,8 MG de prêts nets en 1995 contre 0 MG de 1992 à 1994) consécutif au retour des autorités légitimes en octobre 1994, l'économie haïtienne aurait pu croître encore davantage si elle avait su profiter des avantages de la mondialisation des échanges en exportant massivement les produits pour lesquels elle détient un avantage comparatif.

[3] Compte tenu des mauvais résultats enregistrés sur le plan budgétaire durant le premier trimestre, les autorités haïtiennes ne voulaient pas s'engager sur l'ensemble de l'exercice fiscal 1999-2000.

L'économie aura donc subi, au cours de l'exercice 1999-2000, les contraintes d'un environnement international marqué par la flambée des cours du pétrole et d'une crise politique interne qui a accentué sa vulnérabilité. Dans ce contexte, et en dépit du resserrement continu de la politique monétaire, l'ajustement du prix des produits pétroliers, relayé par la hausse des prix des produits alimentaires et amplifié par la dépréciation de la gourde, a provoqué une forte poussée inflationniste à la fin de l'exercice fiscal. Les efforts de correction des pouvoirs publics se sont heurtés au blocage de la situation politique et l'accumulation des déficits a été sanctionnée par la dépréciation accélérée de la monnaie nationale[4] et un taux d'inflation de l'ordre de 15,32 % en rythme annuel.

La publication des résultats des comptes nationaux pour l'exercice 1999-2000 confirme la tendance au ralentissement de la croissance observée après l'embellie de 1995. En effet, le rythme de l'activité économique s'est encore affaibli avec un taux de croissance de 1,12 % du PIB contre 2,34 % pour 1998-1999.

Graphique 1 Produit Intérieur Brut (PIB) réel (base 1976)

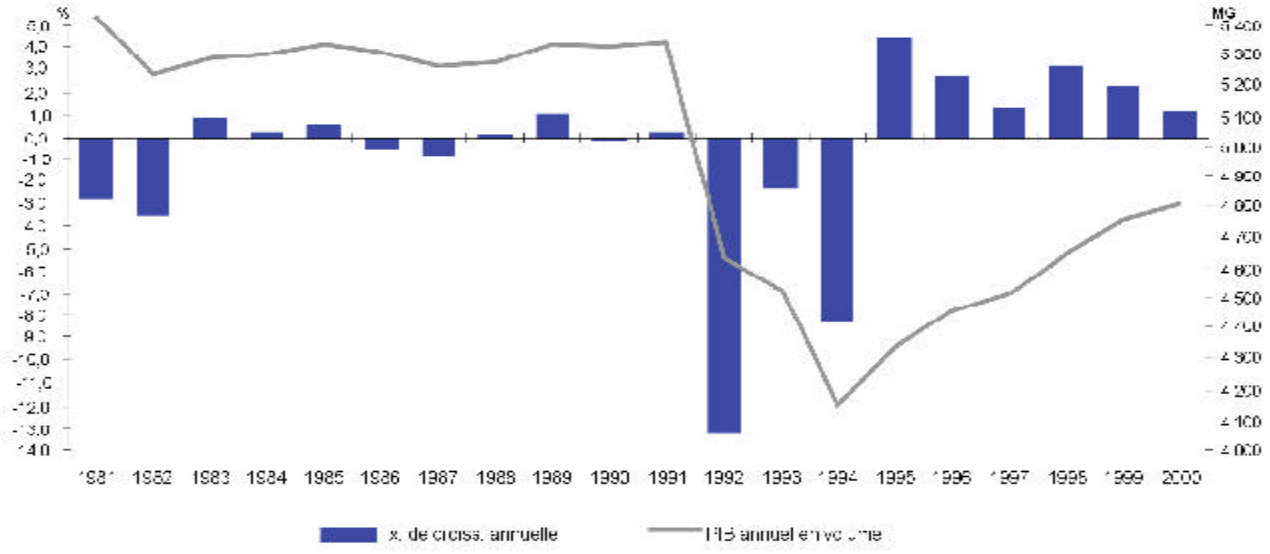

Le secteur primaire est passé d'un taux de croissance de 1,62 % à -0,19 % en 2000. Sa contribution dans la valeur ajoutée globale continue de stagner, passant de 29,94 % à 29,20 % au cours de l'exercice 2000. En dépit de la faible croissance du PIB, le secteur secondaire s'est plutôt bien comporté. Sa production s'est légèrement améliorée mais elle reste largement inférieure à celle de l'exercice antérieur en termes relatifs (1,74 % contre 5,52 %). Le secteur tertiaire n'a pas montré les signes d'une véritable reprise; sa croissance s'est toutefois améliorée, en passant de 0,88 % en 1999 à 1,41 % en 2000.

[4] Le dollar américain s'est apprécié de 67,24% par rapport à la gourde entre septembre 1999 et septembre 2000.

I.2 Valeur ajoutée par secteur d'activité

Agriculture

Après la timide reprise amorcée en 1998 (2,19 %) et poursuivie en 1999 (1,10 %), le secteur agricole a connu une contraction au cours de l'exercice 1999-2000 en affichant un taux de croissance négatif (-1,52 %). La contribution de cette branche au PIB continue de régresser, passant de 23,13 % à 22,48 % entre 1999 et 2000. La faiblesse de la production dans cette branche est imputable à la baisse de la production végétale au niveau de l'ensemble du pays. Celle-ci a été affectée par une forte sécheresse qui a provoqué une diminution sensible des rendements à l'hectare dans une proportion variant entre 25% et 50 % en fonction des cultures et des régions pour l'ensemble de la production végétale.

En dehors de la faiblesse de la pluviométrie dans certaines régions, la production agricole a été affectée par l'apparition d'un insecte dénommé "la bruche" qui détruit en général jusqu'à 60 % de la récolte de café dans le Nord-Est et dans le Sud-Est[5]. Quant à la production rizicole, elle reste encore profondément marquée par la maladie de la paille noire et l'absence de curage systématique des canaux d'irrigation après le passage du cyclone Georges dans la région du Bas-Artibonite en 1998.

En revanche, la production de mangues et de bananes est en augmentation constante. Elle s'est encore améliorée en franchissant cette année la barre des 300 mille tonnes pour les mangues et 290 mille tonnes pour les bananes[6]. L'augmentation de la production bananière est due aux efforts consentis par le Ministère de l'Agriculture pour moderniser le système d'irrigation de la plaine de l'Arcahaie, l'une des principales régions de culture de cette denrée. De plus, suite à un don du gouvernement japonais, 200 mille sacs d'engrais ont été distribués aux opérateurs impliqués dans la commercialisation des fertilisants chimiques comme les organisations paysannes, les commerçants et les organisations non gouvernementales.

Autres branches du secteur primaire

Le sous-secteur "Sylviculture, Élevage, Pêche" a connu une régression de 1,26 % alors qu'un an auparavant il avait progressé de 1,49 %. Outre les insuffisances structurelles liées au caractère rudimentaire des moyens utilisés, le sous-secteur "Sylviculture, Élevage, Pêche" a subi les conséquences de deux contraintes majeures qui ont limité sa croissance : la faiblesse des investissements et les maladies animales. La plupart des projets de production animale ont été financés par de maigres budgets à partir de fonds provenant du Trésor Public. Les crédits budgétaires ont été alloués aux activités de dépistage de maladies contagieuses et à la lutte contre la maladie de la "Varroase" qui a affecté la production apicole dans le Nord-Est en détruisant cette année plus de 70 % de la production.

[5] Source : Association des Exportateurs de Café en Haïti (ASDEC).

Les industries extractives, notamment les carrières de sable, ont enregistré un ralentissement de leur rythme de croissance qui est passé de 5,26 % en 1999 à 4 % en 2000. Néanmoins, leur contribution au PIB, quoique de faible importance, s'est accrue durant les cinq dernières années en passant de 0,17 % en 1995 à 0,22 % pour l'exercice 1999-2000. La contribution de cette branche à l'économie résulte du dynamisme accru observé dans le sous-secteur "Bâtiments et Travaux publics" depuis 1995.

Le secteur secondaire

Entre 1995 et 2000, la valeur ajoutée du secteur secondaire s'est améliorée de 37 % et sa contribution à la croissance est passée de 17,32 % à 21,36 % du PIB. Le sous-secteur "Bâtiments et Travaux Publics" représente le principal soutien de ce secteur avec un taux moyen de croissance de 10,12 % par an pour la période.

Graphique 2 Valeur ajoutée des secteurs d'activité
(en pourcentage)

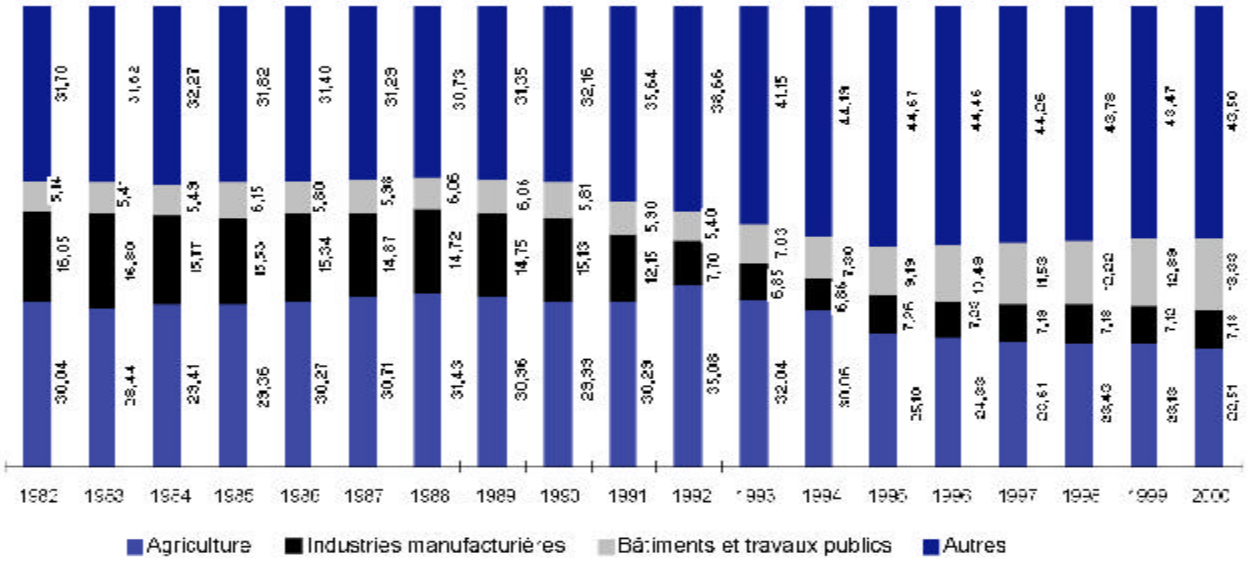

Industries manufacturières

En 1999-2000, la valeur ajoutée de cette branche est passée à 7,18 % contre 7,12 % pour l'exercice précédent. La production dans ce sous-secteur est restée largement tributaire des industries de la sous-traitance dont les activités ont repris timidement après la période du coup d'État. Entre 1995 et 2000, elle a connu une croissance relativement stable. Sa contribution à la croissance du PIB s'est stabilisée autour de 7,2 % sur les cinq dernières années et son taux de croissance tourne autour d'une moyenne de 2 % par an. Le développement de cette branche a été favorisé par le maintien de certaines activités de sous-traitance, l'essor de la production artisanale et la création de nouvelles activités financées à travers la micro-finance.

Le sous-secteur "Bâtiments et Travaux Publics" a connu une croissance régulière sur les cinq dernières années. En dépit du ralentissement de son rythme de croissance cette année (4,64 % contre 7,99 % en 1999), imputable au comportement de l'investissement privé dans l'immobilier, il reste le principal moteur de l'activité économique en général et du secteur secondaire en particulier. La contribution de cette branche d'activité au PIB cette année est de 13,33 %, ce qui représente 62,4 % de la contribution du secteur secondaire.

Comme pour les années précédentes, la croissance de ce secteur a été favorisée par les investissements du secteur public qui ont atteint plus de 1,8 milliard de gourdes. Durant l'année 2000, en dehors des grands travaux d'infrastructure, des fonds publics importants provenant des prêts concessionnels de Taiwan ont été investis dans de nouveaux projets de logements sociaux. Cependant, en dépit de l'importance croissante de l'investissement public dans l'investissement total, l'effet d'entraînement attendu des dépenses publiques d'infrastructure reste très limité.

Le sous-secteur "Électricité et Eau" avait affiché une certaine reprise durant les deux dernières années avec des taux de croissance de 0,96 % en 1998 et 1,66 % en 1999. En 2000, ce taux est tombé à -3,5 %. Ce résultat reflète l'insuffisance des investissements publics dans ce sous-secteur, l'augmentation des coûts d'acquisition du mazout et du gasoil et la faiblesse du financement externe disponible pour le secteur secondaire depuis 1997.

Les services

La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est tassée avec un taux d'accroissement de 1,5 %. Sa contribution au PIB est estimée à 45,4 % contre 45,2 % en 1998-1999. Au regard des contributions passées (45,9 % en 1998, 46,3 % en 1997 et 46,7 % en 1996), ce résultat peut être imputé au manque de dynamisme des "Services non marchands", lesquels ont progressé de seulement 0,5 % après avoir régressé de 1,68 % durant l'exercice précédent. Ces services sont fournis par l'État, les organisations non gouvernementales et les organismes à but non lucratif et leur part relative dans la croissance du PIB est estimée à 17 %, c'est-à-dire le poids le plus important de toutes les composantes du secteur tertiaire. Cependant, la faiblesse des "Services non marchands" a été contrebalancée par la contribution d'autres branches telles que "Transports et Communications", "Commerce, Restaurants et Hôtels" qui ont accusé des hausses respectives de 5,9 %, 2 % et 1,8 %. Le dynamisme observé au niveau de la branche "Transports et Communication " est attribuable aux efforts d'investissement consentis par les compagnies de téléphone fixe et mobile pour offrir à leur clientèle une gamme de services dans la technologie de pointe, tandis que le regain d'activité du sous-secteur de la restauration et de l'hôtellerie résulte des efforts de rénovation entrepris par le gouvernement dans le domaine du Tourisme.

La répartition des prêts par secteur

La répartition sectorielle des prêts explique l'évolution de l'activité au niveau du secteur réel. Elle est largement dominée par les branches des secteurs secondaire et tertiaire qui ont compté respectivement pour près de 41,0 et 50,0 % de l'encours du crédit en 1999/2000. Les prêts à la consommation en ont représenté 9,6 % tandis que le portefeuille détenu sur le secteur primaire, 0,1 %. Le Commerce de gros et de détail ainsi que les prêts aux particuliers ont bénéficié de 52 % environ des prêts accordés entre octobre 1999 et septembre 2000. Suivent les industries manufacturières, le sous-secteur ''Électricité, gaz et eau'' (20 %) et l'ensemble qui regroupe l'immobilier, les bâtiments et travaux publics, les transports, les entrepôts et la communication (18 %). Le crédit à l'agriculture a diminué de 4 % environ.

I.3 Prix et salaires

En dépit du resserrement des conditions monétaires, la tendance au ralentissement de la hausse des prix observée depuis 1996 a été interrompue cette année sous l'effet de la croissance des prix des produits alimentaires et de la dépréciation de la gourde. L'exercice 1999-2000 a été marqué par une accélération des prix au sein des différents secteurs de consommation qui a provoqué une reprise graduelle de l'inflation. En effet, le taux d'inflation en glissement annuel a atteint 15,32 % en septembre 2000 contre 9,92 % un an plus tôt. L'évolution de l'IPC a été largement influencée par l'augmentation d'environ 74 % du prix moyen CIF des produits pétroliers.

L'inflation, mesurée par la variation de l'indice[7] des prix à la consommation, avait d'abord connu un ralentissement entre septembre (0,76 %) et novembre 1999 (0,45 %) pour commencer à progresser à partir de décembre (0,93 %) et atteindre 2,05 % en mars 2000. Le même phénomène s'est reproduit au cours de la seconde moitié de l'exercice, mais avec cette fois une accélération à partir du mois de juillet pour aboutir à un pic en septembre 2000 (3,26 %) reflétant l'ajustement des prix des produits pétroliers effectué durant cette période.

L'accroissement des prix s'est manifesté dans toutes les composantes de l'indice, mais au quatrième trimestre, il a été surtout ressenti dans trois groupes de dépenses ayant une pondération relativement élevée. Les groupes de dépenses : "Alimentation, boisson, tabac", "Loyer du logement, énergie et eau" et "Transport" ont enregistré des taux de croissance de 4,30 %, 7,28 % et 17,85 % respectivement.

La hausse mensuelle de 16,88 % de l'indice des prix du groupe "Transport" en septembre 2000 s'est répercutée sur celui du groupe "Alimentation, boisson, tabac" qui est passé de 0,76 % en août à 2,24 % en septembre 2000. L'accélération des prix des produits alimentaires reflète également les augmentations des prix du riz[8] et du maïs[9]

[7] Indice des prix à la consommation, base 100 en novembre 1996, calculé par l'Institut Hatien de Statistique et d'Informatique (IHSI).
[8] 10,04 % de croissance en glissement annuel en septembre 2000 contre 4,11 % un an plus tôt.
[9] 16,81 % de croissance en glissement annuel en septembre 2000 contre 4,24 % un an plus tôt.

sur cette période. Ces hausses de prix résultent de la contraction de l'offre de ces produits consécutive à la baisse de leur production, elle-même causée par la forte sécheresse qui a frappé le pays cette année. En effet, selon les estimations du Ministère de l'Agriculture, sur la période allant d'octobre 1999 à juillet 2000, à cause de la sécheresse, la production de maïs dans les zones du Bas Artibonite et de la Grande-Anse a diminué de 76 %[10] et la production rizicole dans le Bas Artibonite de 16 %[11].

Le renforcement des pressions inflationnistes sur le secteur "Transport" s'est manifesté en septembre 2000 par une nette accélération de la variation mensuelle de l'indice du groupe (16,88 %), alors que la croissance mensuelle moyenne sur l'ensemble de l'exercice n'a atteint que 1,76 %. Cette accélération provient de l'ajustement des prix de l'essence et du gasoil qui ont crû de 37,86 % par rapport au mois d'août, suite à la décision du gouvernement de réduire les subventions implicites accordées aux consommateurs de produits pétroliers en septembre 2000.

Compte tenu de l'absence de données exhaustives et fiables sur la rémunération des forces productives, l'analyse de la progression des salaires dans l'économie se limite à l'évolution du salaire minimum légal. Après avoir diminué de 67 % environ en termes réels entre octobre 1984 et mai 1995, le salaire minimum journalier a augmenté de 88 % en juin 1995 en passant officiellement à 36 gourdes. Considéré comme l'un des plus bas de la région, il est resté nominalement inchangé depuis cette date. Son pouvoir d'achat par rapport à 1995 a été réduit de 51,64 % en l'an 2000. Ce pouvoir d'achat représente 84,68 % de sa valeur de 1999 et 48,36 % de sa valeur de 1995.

I.4 Situation de l'emploi

L'analyse de la situation de l'emploi se limite à l'industrie de la sous-traitance, à la micro-finance et au système bancaire. Selon les données disponibles au Ministère du Commerce et de l'Industrie, la baisse du nombre d'emplois dans le secteur de la sous-traitance, commencée l'année dernière, s'est poursuivie cette année. Pour l'exercice 1999-2000, la création de 3 378 emplois générés par 165 nouvelles entreprises[12] dans ce secteur n'a pas pu contrebalancer la perte de 3 629 emplois. Notons que 75 % des salariés de la sous-traitance se retrouvent dans les entreprises du secteur textile.

Par ailleurs, selon les enquêtes de la DAI-FINNET[13], le nombre d'emplois dans le secteur de la micro-finance s'est élevé à 59 367 au cours du premier semestre de l'exercice 1999-2000. Au cours de cette période, sur un ensemble de 95 institutions[14] de micro finance, 93 d'entre elles, regroupant des coopératives, des ONG[15],

[10] Sur 26850 hectares de terres emblavées, la production de maïs s'est élevée à 4100 kg par hectare, alors qu'avec une bonne pluviométrie elle atteint généralement 17250 kg par hectare.
[11] Sur 12300 hectares de terres emblavées, la production rizicole s'est élevée à 2500 kg par hectare, alors qu'avec une bonne pluviométrie elle atteint généralement 3000 kg par hectare.
[12] Entreprises couvertes par l'Office d'Assurance, Accidents du travail, Maladie et Maternité (OFATMA).
[13] Développement Alternatives, Inc. et USAID, Projet d'appui à la Microfinance, "Base de données sur les institutions de microfinance, présentation des résultats, juillet 2000".
[14] Institutions octroyant des prêts et offrant des services d'épargne à des agents pour qui l'accès aux services bancaires traditionnels est difficile.
[15] Organisations non gouvernementales.

associations, sociétés privées, fondations et institutions religieuses, ont accordé un total de 54 137 prêts à des agents économiques évoluant dans la micro finance. Les autres institutions de micro finance, soit deux banques commerciales, ont octroyé 3 487 prêts à des petits entrepreneurs individuels. Les résultats de ces enquêtes ont aussi montré que chaque prêt accordé par une institution de micro finance crée un emploi et chaque prêt octroyé par une banque commerciale à un micro entrepreneur crée environ deux emplois.

Dans le secteur bancaire, le nombre total d'emplois a augmenté de 8,31 % entre septembre 1999 et juin 2000, soit une création nette de 221 nouveaux emplois. Ces créations d'emplois ont été surtout favorisées par l'augmentation des succursales des principaux leaders du système qui ont fourni 77,9 % du total des nouveaux emplois. De plus, l'entrée d'une nouvelle banque d'épargne et de logement, la Banque Haïtienne de Développement (BHD), a donné lieu à la création de 18 nouveaux emplois dans le secteur bancaire.

II. LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE[16]

La politique monétaire a été conduite dans un contexte international particulièrement difficile pour l'économie haïtienne en 1999-2000. La forte augmentation des cours du pétrole sur la période qui remonte au dernier trimestre de l'exercice précédent a contribué à la détérioration de la situation des finances publiques. Ce choc externe s'est amplifié avec la dépréciation de la gourde en diminuant les recettes mobilisables du Trésor[17], fortement tributaires des taxes prélevées sur les produits pétroliers. En effet, les prix à la pompe, déterminés par l'État, ont été maintenus à leur niveau de février 1996 jusqu'en août 2000; ce qui a entraîné une baisse substantielle des recettes au titre des droits d'accises. Cette évolution des finances publiques a eu de sérieuses conséquences sur la situation macroéconomique caractérisée par le ralentissement des activités économiques et la remontée de l'inflation.

Face aux dépenses de financement des élections et à l'accroissement des dépenses publiques d'investissement, un important déficit budgétaire, financé par le recours au crédit de la banque centrale, a été enregistré. Il est à noter que ce crédit a couvert le besoin de financement sur les dépenses strictement internes et sur celles occasionnées par les paiements nets au titre de la dette externe. Les controverses liées aux élections législatives de mai ont contribué à renforcer les anticipations pessimistes engendrées par les déséquilibres macroéconomiques et exposé la gourde à de plus fortes poussées spéculatives.

[16] Pour les besoins de l'analyse, certains des graphiques qui illustrent cette section commencent au mois de septembre 1999

[17] Le coût en gourdes d'acquisition des produits pétroliers est fonction de l' évolution des cours sur le marché international et du comportement du taux de change. Pour des prix inchangés à la pompe, et en gardant constante la marge des compagnies de distribution, l'impôt sur le carburant diminue quand le prix CIF du pétrole et de ses dérivés augmente.

Pour contrer l'impact inflationniste de ce financement et calmer le marché des changes, la BRH a déployé un effort soutenu de resserrement des conditions monétaires en recourant à des augmentations successives des coefficients de réserves obligatoires. Ces mesures, en réduisant les liquidités libres du système bancaire, ont permis d'atténuer le coût des adjudications de bons BRH sur lesquels les intérêts servis ont plus que doublé.

L'effort consenti par l'autorité monétaire s'est révélé payant jusqu'en juillet 2000. En effet, malgré la conjonction de problèmes économiques et sociaux importants qui ont contraint la croissance du PIB à 1,12 %, l'inflation mesurée en rythme annuel a été maintenue autour d'une moyenne de 10,92 % pour les dix premiers mois de l'exercice fiscal, c'est-à-dire à l'intérieur de la fourchette 9 – 11 % ciblée dans le programme financier discuté avec le Fonds Monétaire International (FMI). Cependant, vers le mois d'août, suite à une longue période de turbulences du marché des changes et à l'ajustement à la hausse en septembre des prix à la pompe des produits pétroliers, l'inflation a franchi la barre des 11 %.

II.1 La politique monétaire en 2000

Sur l'ensemble de l'exercice fiscal, la banque centrale a relevé à trois reprises les coefficients de réserves obligatoires avant d'exiger la constitution de ces dernières sur une base contemporaine. Elle a modifié à la hausse, en trois occasions, les taux servis sur les bons à 91 jours et, en deux occasions, ceux servis sur les bons à 28 jours et à 7 jours. La BRH est intervenue également sur le marché des changes en vendant 16,750 millions de dollars ÉU à l'ensemble du marché et 15,175 millions au Ministère de l'Économie et des Finances pour le compte des compagnies importatrices de pétrole.

Au premier trimestre, la situation des finances publiques s'est révélée alarmante. Les avances nettes à l'État ont dépassé les prévisions établies pour l'exercice fiscal dans le programme financier, soit 800 MG. De plus l'environnement macroéconomique a hérité des mouvements à la hausse des prix amorcés au second semestre de l'exercice précédent, et le marché des changes a montré des signes de nervosité dans un contexte aggravé par les préoccupations que soulevait le bogue de l'an 2000.

Pour resserrer les conditions monétaires, la BRH, dès la fin du mois d'octobre 1999, a augmenté de 2,5 points de pourcentage les coefficients de réserves obligatoires sur les passifs libellés en dollars. Ces réserves, constituées en gourdes, ont été établies à 15 % et 14,5 % pour les banques créatrices de monnaie et les banques d'épargne et de logement (BEL) respectivement. Dans le même temps, elle a vendu 1,25 million de dollars ÉU sur le marché des changes.

Cet ensemble de mesures s'est traduit par la réduction de la position excédentaire de réserves des banques qui ont dû recourir aux ressources du marché interbancaire et à des mises en pension de bons BRH. Dès lors, la

banque centrale a pu, pour un encours moindre de bons, capter les liquidités libres du système à un coût financier moins élevé que celui qui aurait été nécessaire si l'encours de septembre 1999 (3 105 MG) avait été maintenu ou avait augmenté. C'est ainsi que la BRH a pu accommoder la hausse des taux d'intérêt servis sur les bons avec une baisse substantielle de leur encours qui est passé à 2 335 MG à la fin du premier trimestre. Les taux sur les instruments à 7, 28 et 91 jours ont été relevés de plusieurs points de pourcentage et portés à 10, 12 et 18 % respectivement en novembre. Par la suite, pour éponger des liquidités sur une période plus longue, la BRH a élargi davantage le différentiel entre la rémunération de l'instrument à échéance la plus longue et celle des autres, portant le taux servi sur les bons à 91 jours à 21 % en décembre 1999.

Dans le contexte des anticipations pessimistes qui ont entouré les décisions des agents économiques, les effets des déséquilibres budgétaires ont amoindri l'efficacité des mesures jusqu'ici adoptées. Les signes de nervosité du marché des changes ayant repris à la fin du mois de décembre et s'étant confirmés au début de janvier 2000, la banque centrale a dû recourir à un nouveau train de mesures dont certaines ont pris effet au début du troisième trimestre.

Pour harmoniser les recettes aux dépenses publiques, limitant ainsi les avances consenties au Trésor, la BRH de concert avec le Ministère de l'Économie et des Finances, a mis en place un programme de cash-management au tout début du second trimestre. En outre, elle a procédé à deux interventions de vente de dollars sur le marché des changes totalisant 10,5 millions de dollars ÉU et 5 millions de dollars ÉU en janvier et en février respectivement.

Le programme de cash management n'ayant pas permis de réduire suffisamment les avances consenties à l'Etat, il s'est avéré difficile de contenir le financement monétaire dans les limites nouvellement définies par deux corrections portées au programme financier et qui ont ajusté l'objectif de financement monétaire à 950 MG en février puis à 1 100 MG en avril 2000. Au cours du second trimestre les avances à l'État ont dépassé la moyenne mensuelle des 140 MG pour s'établir à 1 173 MG pour les six premiers mois de l'exercice. Suite à une forte dépréciation de la gourde au début de la deuxième quinzaine de mars, la BRH a décidé d'augmenter, pour la deuxième fois, les taux servis sur les bons de différentes maturités. Les bons à 91 jours, dont le rendement nominal passa à 22,0 %, ont bénéficié de la plus forte augmentation. Dans le même temps, la banque centrale a relevé de 1,5 point et de 2 points de pourcentage, les coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes et en dollars respectivement. Cette mesure qui est entrée en application le 16 avril 2000 a été accompagnée de la réduction, d'un mois à quinze jours, de la période de constitution des réserves obligatoires de façon à contraindre les banques commerciales à une gestion plus rigoureuse de leur trésorerie. Le calcul des pénalités destinées à sanctionner les positions de réserves déficitaires est désormais effectué sur une base contemporaine au taux de 1,5 % par quinzaine.

Au troisième trimestre, les avances à l'Etat ont été en moyenne de 91 MG par mois. Elles ont ensuite progressé selon une moyenne mensuelle de 180 MG au cours du dernier trimestre pour totaliser 2 milliards de gourdes environ au terme de l'exercice fiscal. La gourde s'est fortement dépréciée dans un environnement de crise exacerbée par les controverses qui ont entouré les élections législatives de mai 2000. Le taux de change a présenté une forte variabilité avant d'afficher une pente positive pour atteindre 22,30 gourdes le 1er septembre. Dès lors le marché s'est emballé pour porter le taux à 28,35 gourdes le 29 septembre.

La BRH augmenta alors de 3 points de pourcentage les coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes du système, de 4 et de 3 points de pourcentage les coefficients sur les passifs en dollars des banques créatrices de monnaie et des BEL respectivement. Ces nouvelles mesures, qui sont entrées en application les 1er et 16 septembre 2000, ont fait passer la position de réserves du système bancaire à un niveau négatif à la fin de l'exercice.

Graphique 3 Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie locale

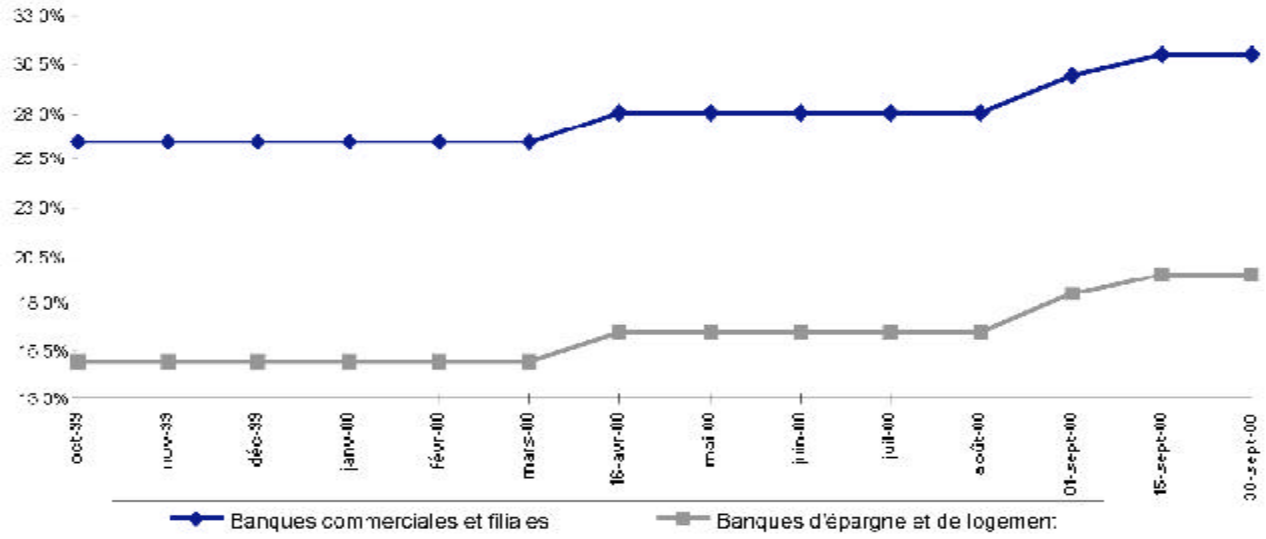

Graphique 4 Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère

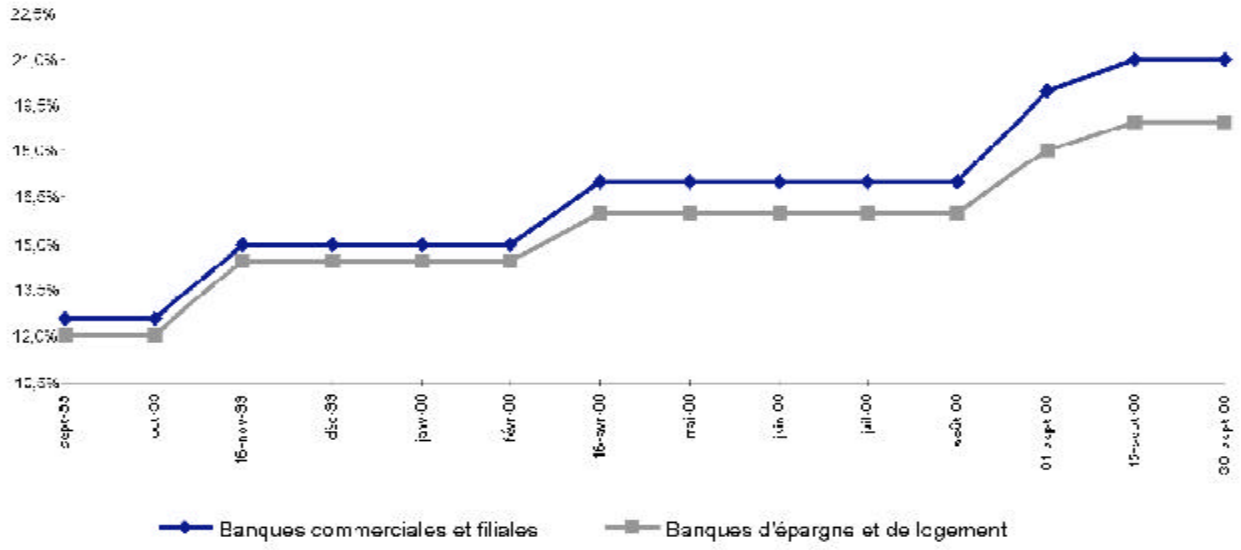

L'*effet taux de change*[18] a renforcé l'impact des derniers relèvements de coefficients sur la position de réserves des banques. En effet, la constitution en gourdes de l'ensemble des réserves obligatoires sur les passifs libellés en dollars a fait fortement augmenter le montant de gourdes à détenir à titre de réserves pour un même niveau de passifs en dollars, lorsque le taux de change est à la hausse. C'est ainsi que les banques les plus dollarisées ont fait face à des déficits de réserves beaucoup plus importants que le déficit moyen du système et recouru aux avances libres de la banque centrale et aux mises en pension de bons pour réduire la pénalisation encourue.

Graphique 5 Position moyenne de réserve des banques
(en MG)

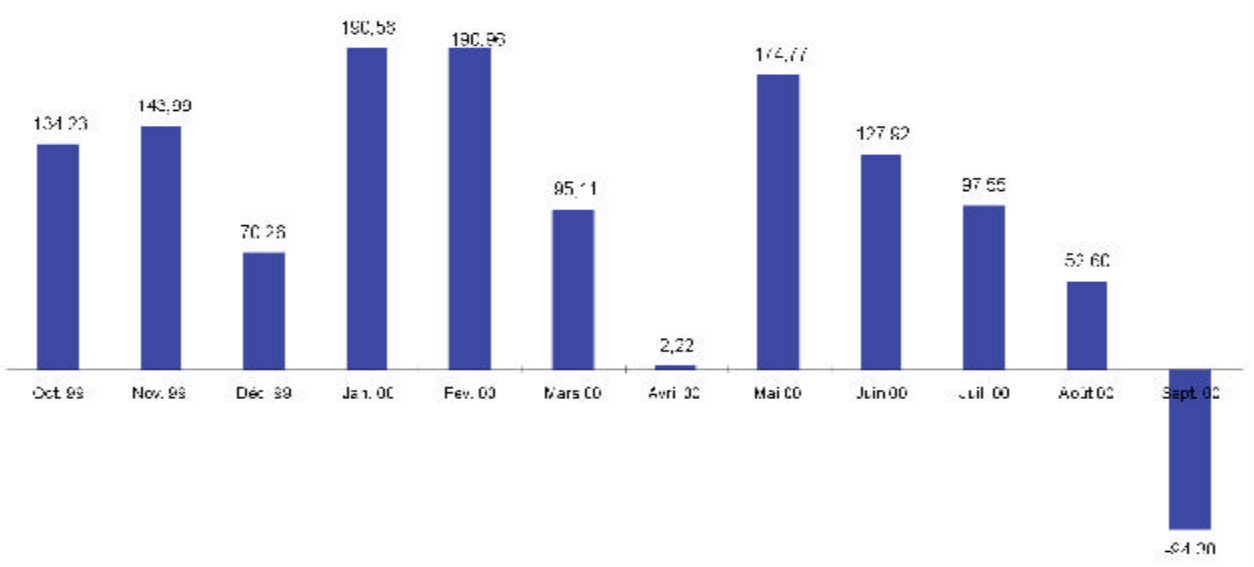

[18] L'effet taux de change représente la dépréciation d'environ 67 % de la gourde par rapport au dollar ÉU entre septembre 1999 et septembre 2000. Il a été particulièrement important à la fin de l'exercice. En effet, pour le seul mois de septembre, la gourde s'est dépréciée de 31 % par rapport au dollar ÉU.

Sur l'ensemble de l'exercice, les modifications des taux d'intérêts se sont accompagnées d'un élargissement du différentiel existant entre les taux d'intérêt servis sur les différentes maturités de bons. Ainsi, de 3,5 points de pourcentage en septembre 1999, l'écart de taux entre les échéances de 91 et de 7 jours est passé à 12,7 points douze mois plus tard. Ce signal lancé par la Banque Centrale à travers l'établissement de prix planchers a fait passer à 93,30 % la part des bons à 91 jours dans l'encours total de bons en fin d'exercice contre 61 % un an plus tôt[19].

Graphique 6 Taux moyens pondérés (TMP) des bons BRH de différentes maturités

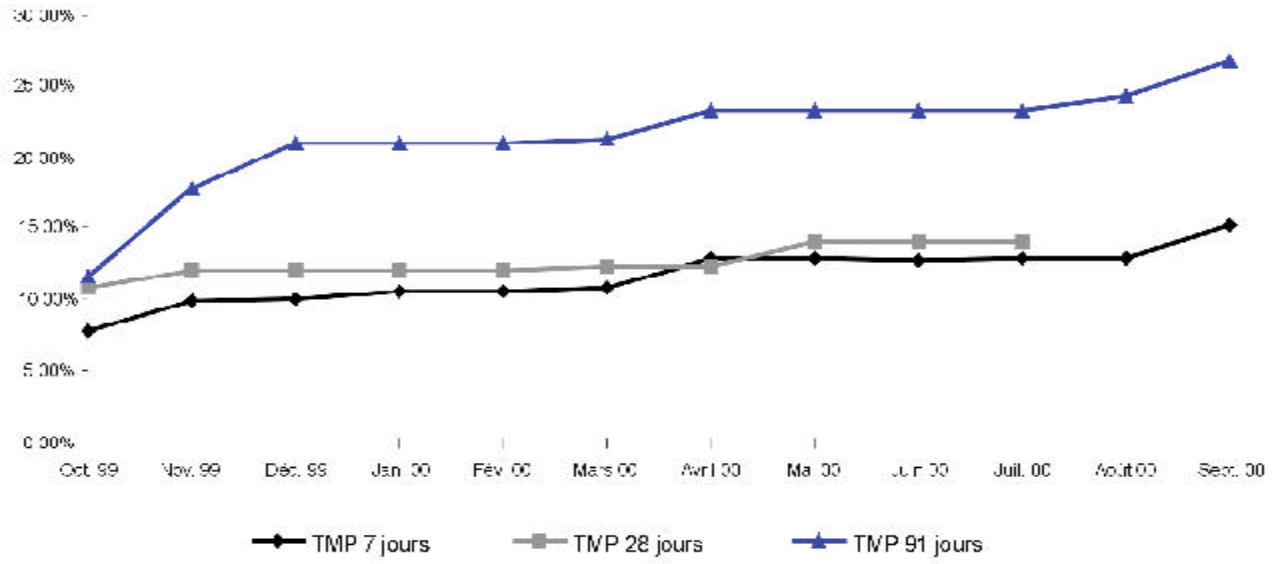

Graphique 7 Composition de l'encours total des Bons-BRH
(en pourcentage)

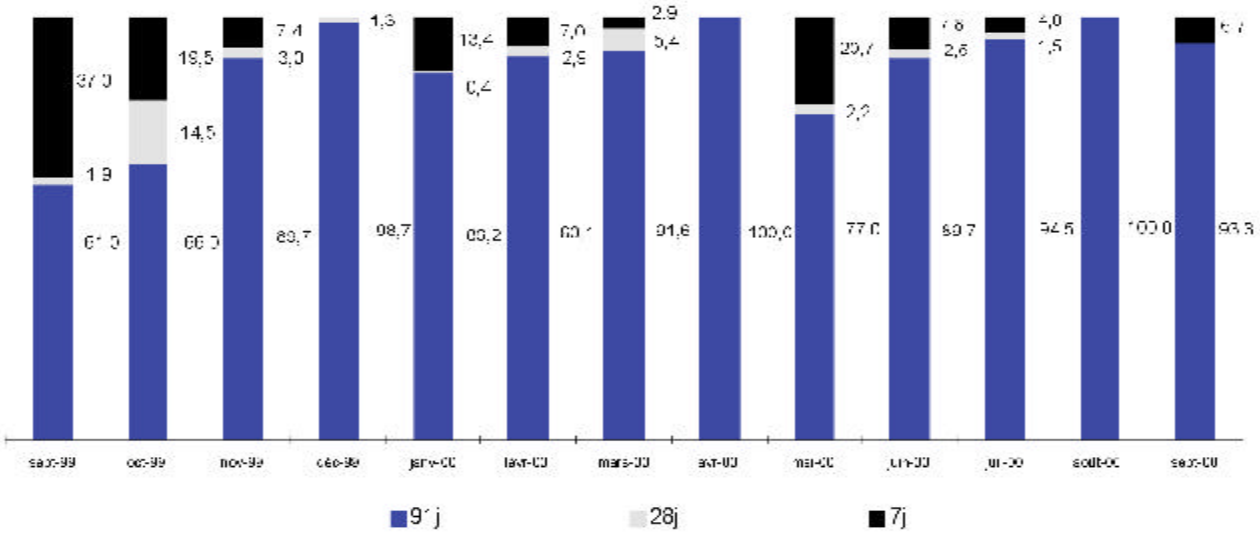

[19] Pour faire ressortir l'effet de cette mesure sur la composition de l'encours des bons BRH, le graphique correspondant, contrairement aux autres graphiques du rapport, inclut le mois de septembre 1999.

II.2 Les résultats intermédiaires

La base monétaire[20] a crû selon une moyenne mensuelle de 2 % sur l'exercice. Les plus fortes croissances ont été enregistrées aux premier et quatrième trimestres qui correspondent aux périodes de financement monétaire les plus importantes du déficit budgétaire. Les deux périodes de croissance de la monnaie en circulation correspondent également à ces deux trimestres. Sur une augmentation de 32,43 % de cet agrégat, 23 % ont été enregistrés au seul mois de décembre. L'effet saisonnier des fêtes de fin d'année, renforcé par les préoccupations liées au bogue de l'an 2000, a donc été particulièrement important.

Les relèvements des taux de réserves obligatoires ont fait croître substantiellement les dépôts des banques à la BRH, compensant ainsi, de façon plus que proportionnelle, l'effet de la réduction drastique de l'encours des bons sur la base monétaire. C'est ainsi que la part de ces dépôts dans les réserves locales est passée de 45,38 % en octobre à 74,75 % en septembre 2000. Il est cependant important de noter que l'augmentation enregistrée est tributaire en partie de *l'effet taux de change*, principalement au dernier mois de l'exercice, en raison de son impact sur la composante constituée en dollars de ces réserves. Au total, la base monétaire a progressé de 2 818 MG sur les douze mois de l'exercice (24,94 %) contre 1 589 MG sur la période qui couvre les onze premiers mois (14,07 %).

Graphique 8 La base monétaire et ses composantes
(Milliards de gourdes)

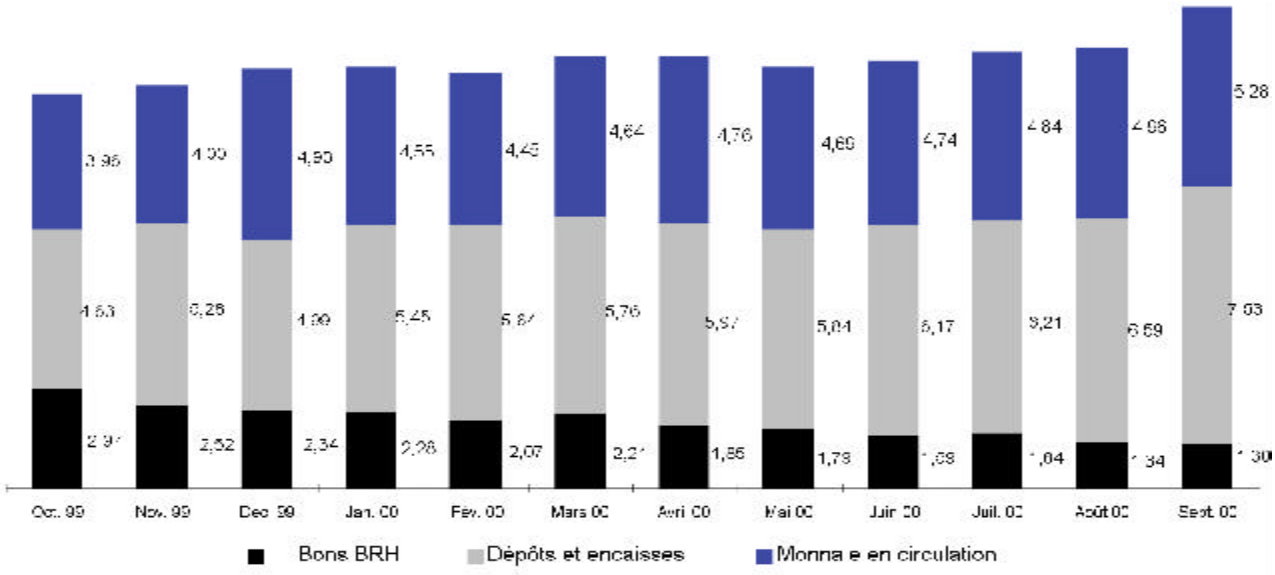

[20] Le calcul de la base monétaire inclut également les dépôts en dollars ÉU des banques à la BRH.

Les avances au Gouvernement Central, qui ont représenté en moyenne 70,97 % de la progression des sources de la base, ont augmenté de 25,97 %, portant à 9 700,8 MG, les créances nettes sur l'Administration Centrale. Les avoirs extérieurs nets de la BRH, l'autre source importante de la base, ont subi l'effet de la forte dépréciation de la gourde. Elles ont affiché une croissance en gourdes de 36,48 % alors que leur encours a diminué de 40,1 millions de dollars ÉU.

Le multiplicateur monétaire de M3 est passé de 1,95 au début de l'exercice à 2,16 en juin avant de baisser à 2,14 en septembre 2000. La croissance de cet indicateur a donc été contenue par les mesures de resserrement monétaire adoptées par la BRH. Conséquemment, l'augmentation de la base monétaire a contribué à la progression du taux de liquidité de l'économie à un rythme modéré.

II.3 Les résultats finals

Les contraintes exercées sur les liquidités des banques commerciales et le relèvement des taux d'intérêt servis sur les bons BRH ont imprimé à la hausse le comportement des taux d'intérêt pratiqués sur le marché interbancaire. La hausse de ces taux a été très marquée en septembre, mois au cours duquel les conditions monétaires ont été particulièrement serrées et pour lequel le taux d'intérêt pratiqué sur le marché interbancaire a gagné 7,4 points de pourcentage. Sur l'ensemble de la période fiscale, la rémunération des prêts consentis sur ce marché est passée d'un taux d'intérêt inférieur à 10 % au début d'octobre 1999 à 25,9 % en fin d'exercice s'alignant ainsi sur l'augmentation dans les mêmes proportions du taux sur les bons à 91 jours.

Cet accroissement des taux du marché monétaire s'est transmise, cependant, timidement à la chaîne des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs. Les taux d'intérêt moyens sur les dépôts à terme en gourdes qui sont passés à 10 % en janvier 2000 ont crû de 3,25 points de pourcentage par rapport aux taux pratiqués au début du mois d'octobre 1999 alors que les taux directeurs de la banque centrale doublaient sur la même période. Ils ont ensuite faiblement progressé pour rester, jusque vers juillet 2000, proches du taux atteint en janvier. Par contre, pour les deux derniers mois de l'exercice, au moment où les bons à 91 jours gagnaient 3 points de pourcentage, le taux moyen servi sur les dépôts à terme en gourdes est passé de 12,25 % à 15 %, révélant ainsi pour cette période une meilleure transmission des taux du marché monétaire aux taux créditeurs du marché bancaire.

Graphique 9 Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales et taux d'inflation en rythme annuel
(instruments en gourdes)

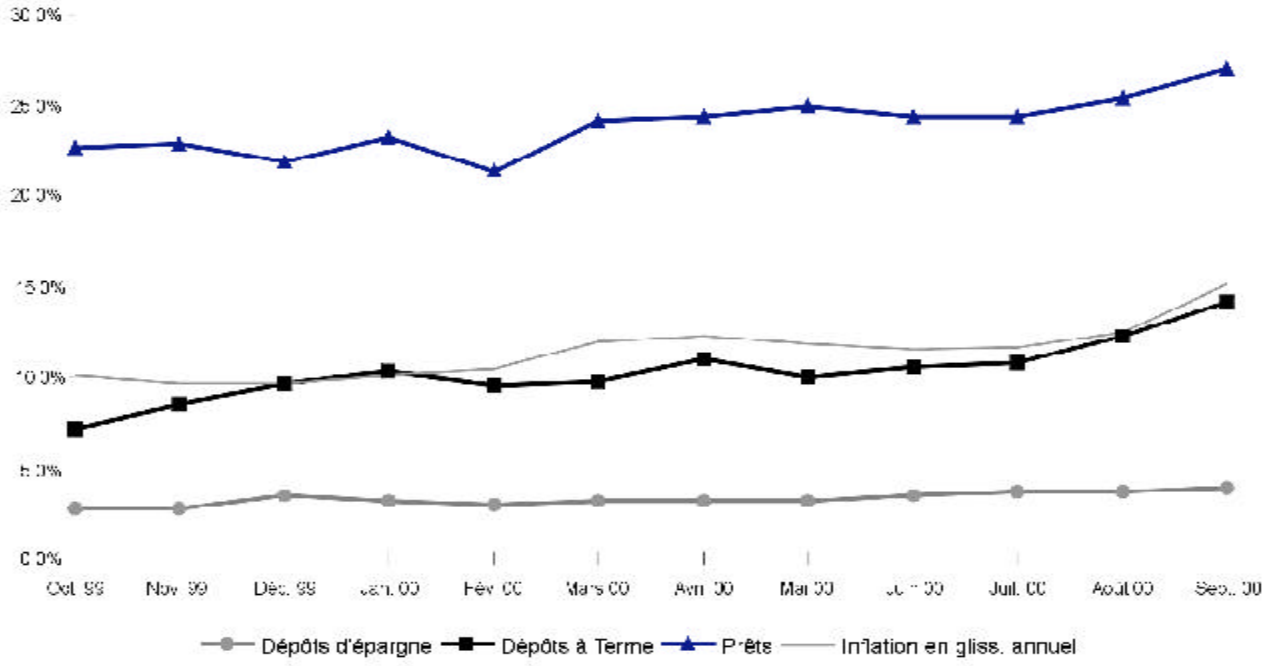

Graphique 10 Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales
(instruments en dollars ÉU)

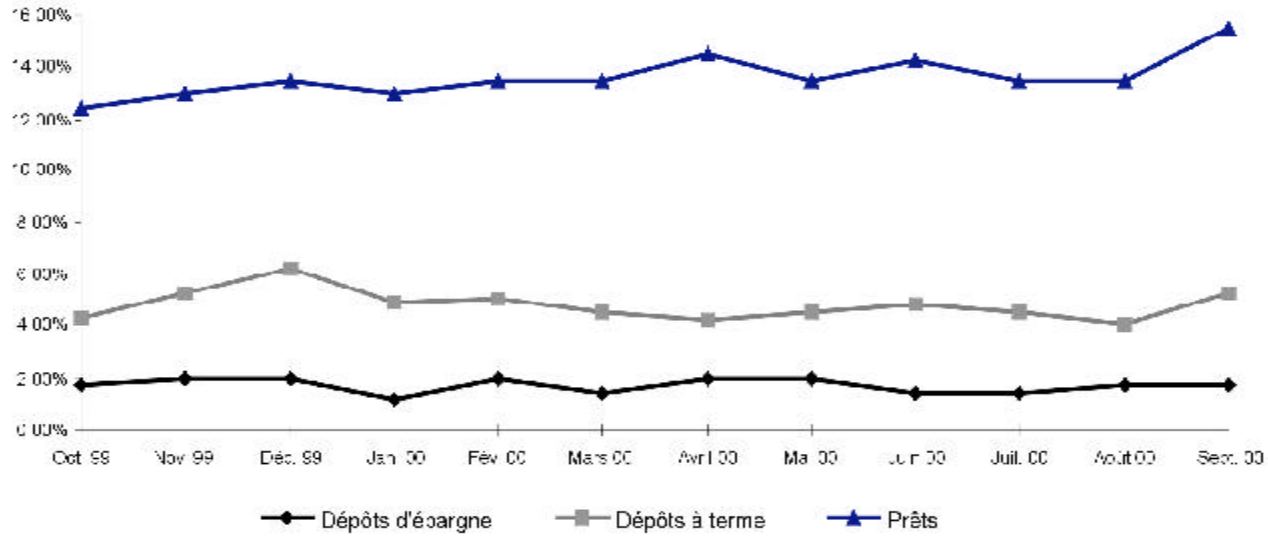

Les taux minima pratiqués sur les prêts en gourdes sont passés de 15 % en octobre 1999 à 17 % en septembre 2000 alors que les taux maxima ont stagné autour de 30 % avant de gagner 2 points de pourcentage au cours des deux derniers mois de l'exercice. Les taux moyens pratiqués sur les prêts en gourdes ont donc connu une

progression modérée. Ayant varié entre 22,5 % et 25,5 %, il s'en est suivi un rétrécissement de la marge moyenne de taux d'intérêt par rapport aux dépôts à terme en gourdes.

Le taux d'intérêt moyen sur les dépôts à terme en dollars ÉU a stagné autour de 4,5 % environ si l'on fait exception des taux de 5,3 %, 6,3 % et 5,3 % atteints en novembre, décembre 1999 et septembre 2000 respectivement. Quant aux taux sur les prêts en dollars, ils sont passés d'une moyenne de 12,5 % au premier trimestre à 15,5 % en fin d'exercice. Les différentiels constatés entre les taux pratiqués sur les crédits et les dépôts libellés en gourdes et ceux libellés en dollars ont donc été largement expliqués par les anticipations de dépréciation de la gourde laquelle semble avoir accusé les effets d'un sur ajustement du taux de change en septembre 2000.

En effet, en dépit de la conjonction de facteurs internes et externes défavorables, la progression du taux de change a été maintenue dans la fourchette des 17,11 gourdes – 19,94 gourdes, entre octobre 1999 et mai 2000, gagnant 0,35 gourde en moyenne mensuelle. Le taux a enregistré alors une augmentation moyenne de 0,60 gourde sur les trois mois suivants avant d'augmenter de 7 gourdes environ pour le seul mois de septembre.

Graphique 11 Évolution du taux de change (G/$)

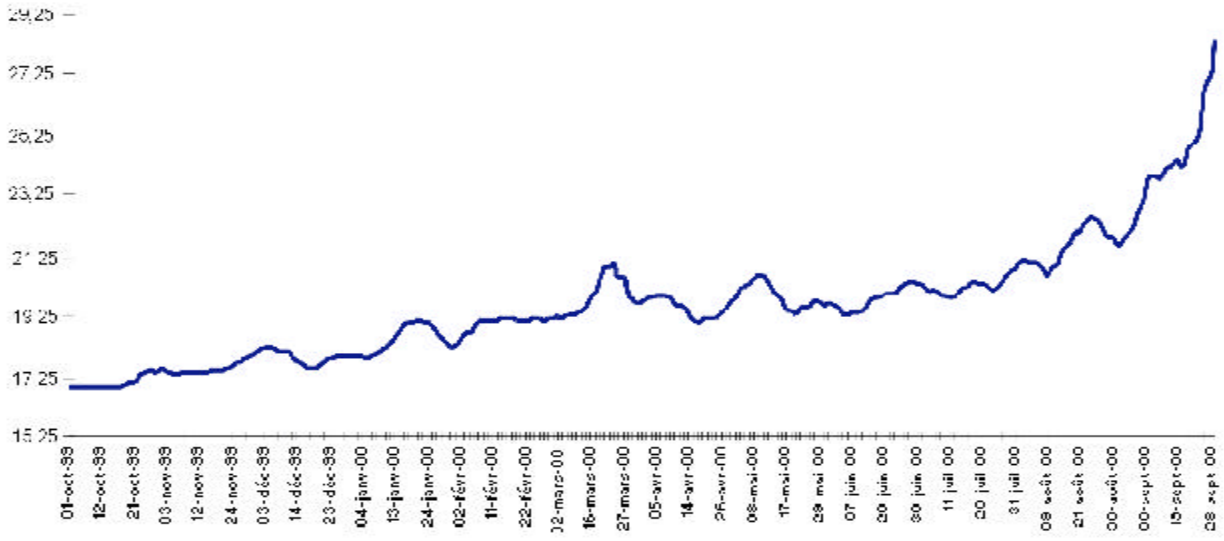

L'inflation a été maintenue en moyenne dans la fourchette 9 % – 11 % jusqu'en juillet 2000 même si elle est passée d'une moyenne de 9,97 % à 11,75 % en mars. L'augmentation de près de 40 % des prix à la pompe des produits pétroliers en septembre 2000 a affaibli les efforts de politique monétaire jusqu'ici déployés pour contenir la croissance du niveau général des prix et les dépréciations trop fortes de la gourde. Au cours des deux derniers mois de l'exercice fiscal, l'inflation en glissement annuel s'est accélérée pour atteindre 15,32 % en septembre.

Ce mouvement à la hausse du niveau général des prix a réduit davantage la moyenne des intérêts réels servis sur les dépôts d'épargne et à terme en gourdes, lesquels dépôts ont été rémunérés à des taux d'intérêts réels, en moyenne, négatifs sur toute la période de l'exercice.

II.4 Évolution des agrégats monétaires

L'augmentation de la masse monétaire M3 (36,90 %) a été le double de celle de M2 (18,45 %). Cette croissance de M3 est due à l'effet taux de change qui a compté pour plus de trois quart dans la progression des dépôts en dollars.[21] Cet effet, quoique étalé sur l'ensemble de la période sous étude, s'est fait particulièrement sentir au dernier mois de l'exercice fiscal. En effet, exprimée en gourdes, la composante en devises de M3 a augmenté de 25,33 % pour le seul mois de septembre 2000, malgré le repli de 4,3 % enregistré dans la valeur en dollars de cette composante au cours de la même période.

Graphique 12 Évolution des agrégats monétaires
(Milliards de gourdes)

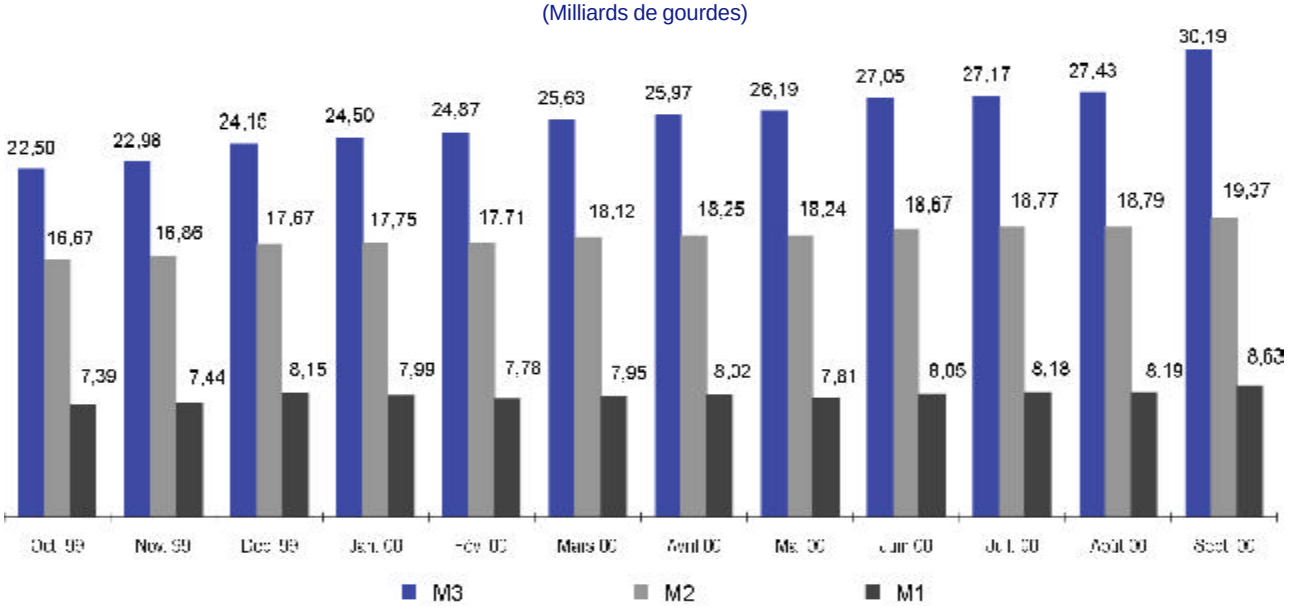

La dollarisation, mesurée par le ratio des dépôts en dollars sur l'ensemble des dépôts dans les banques commerciales, n'a pas échappé à *l'effet taux de change*. Ce ratio est passé de 31,56 % en octobre 1999 à 43,46 % en septembre 2000 et aurait connu une évolution moins marquée sans la forte dépréciation la gourde sur l'exercice fiscal.

L'ensemble des dépôts à terme et d'épargne libellés en gourdes a augmenté de 17,49 %. Ils ont varié respectivement de 764,2 et de 834,9 MG et leurs taux de croissance respectifs ont atteint 13,82 % et 23,13 %. Quant aux dépôts à vue, ils n'ont progressé que de 123,9 MG (3,85 %). Il s'ensuit que la forte croissance de

[21] Exprimée en gourdes les dépôts libellés en dollars ont progressé de 89,88% tandis, non convertis, ces dépôts n'ont augmenté que de 13,25%.

1 417,9 MG de M1 (19,66 %) provient essentiellement de la progression de 1 293,8 MG de la monnaie en circulation (32,43 %).

II.5 Contrepartie de M3 et financement de l'économie

L'effet taux de change a fortement influencé les composantes libellées en dollars des contreparties de la masse monétaire, gonflant, particulièrement au dernier mois de l'exercice fiscal, les montants convertis en gourdes des réserves de change nettes du système bancaire et ceux des créances en dollars du crédit intérieur net. S'agissant des réserves nettes de change, près de la moitié de la croissance a été enregistrée au mois de septembre : 32,0 % contre 78,2 % sur les douze mois de l'exercice. Dans le cas du crédit intérieur net, plus du tiers de la croissance : 23,7 % contre 64,7 %.

Hors *effet taux de change*, les réserves de change nettes du système bancaire ont crû de 6,6 %. Cette évolution a été la résultante de la forte hausse des avoirs extérieurs nets des banques commerciales. Exprimées en dollars, les réserves de change nettes de ces banques ont augmenté de 57,7 % alors que celles de la banque centrale ont diminué de 18,4 %.

Graphique 13 Les contreparties de M3
(Milliards de gourdes)

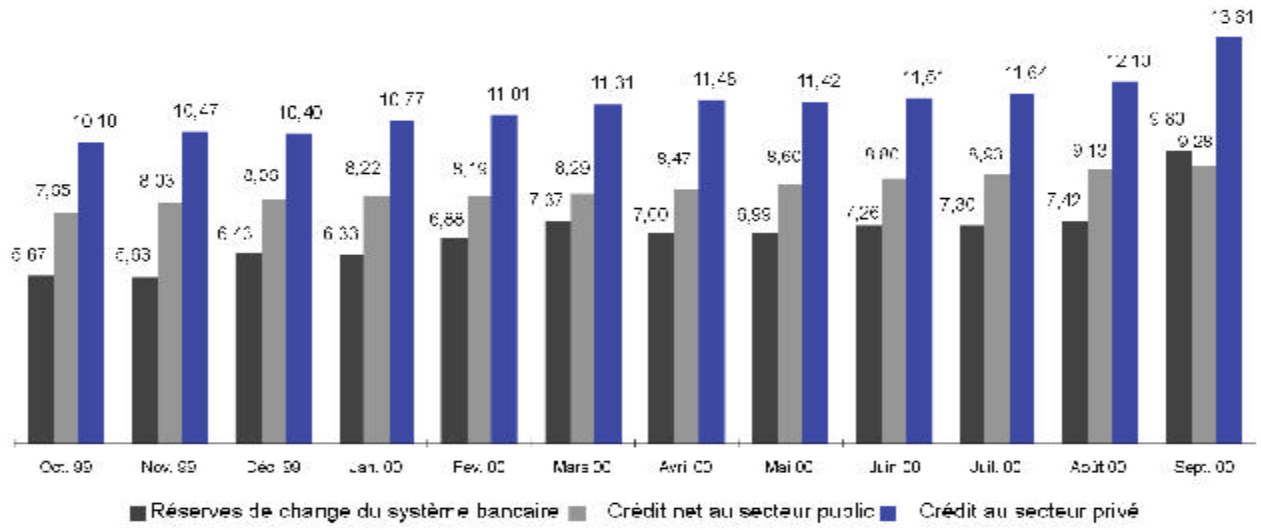

Le crédit intérieur net, calculé comme la somme des créances nettes sur les secteurs privé et public, a progressé de 32,02 %. Les deux tiers (2/3) de cette progression sont imputables à la croissance du crédit au secteur privé

(37,21 %), lequel, en raison de la composante libellée en dollars, est gonflé par *l'effet taux de change*. Malgré la diminution de 1,45 % du crédit libellé en dollars ÉU, le montant de son encours, converti en monnaie locale, a augmenté de 64,77 %.

Le crédit libellé en gourdes a progressé de 1 223,5 MG (20,02 %) impliquant que l'augmentation de 3 692 MG (37,21 %) des créances nettes sur le secteur privé est due pour plus de 66 % à *l'effet taux de change*. De ce fait, l'augmentation de la part du crédit libellé en dollars dans l'ensemble du crédit au secteur privé, qui est passé de 38,50 % en octobre 1999 à 46,13 % en septembre 2000, est totalement tributaire de la forte dépréciation de la gourde dont l'effet aura été particulièrement marqué au dernier mois de l'exercice, vu le taux de 40,60 % affiché par ce ratio, un mois auparavant.

Le crédit au secteur public a augmenté de 1 859,2 MG. Cette progression est entièrement imputable à celle de 2 034,1 MG des créances nettes sur le Trésor. Cette plus forte croissance de la composante principale du crédit au secteur public a été compensée par un désengagement de 193,3 MG des entreprises publiques qui ont vu leurs créances nettes passer d'un encours positif à un encours négatif. Les créances nettes sur les collectivités locales ont connu une augmentation de 18,4 MG sans conséquence notable sur le comportement du crédit au secteur public. Libellée exclusivement en gourdes, cette portion du crédit intérieur n'est pas influencée par *l'effet taux de change* de telle sorte que, malgré une progression de 25,07 %, sa part dans le crédit total est passée de 42,78 % en 1999 à 40,53 % cette année.

III. FINANCES PUBLIQUES

La politique budgétaire de l'exercice 1999-2000 s'est exercée dans le cadre d'une reconduction du budget général de 1996-1997 et d'un programme-relais négocié à trois reprises entre l'Etat Haïtien et le Fonds Monétaire International (FMI). Dans un contexte de manque à gagner substantiel au titre des recettes sur les produits pétroliers, de financement externe très limité et d'un climat électoral tendu, la situation des finances publiques a été caractérisée par un recours significatif du gouvernement central, par rapport aux exercices antérieurs, au financement de la BRH. En effet, au premier trimestre, le financement monétaire du déficit a atteint 819,6 MG soit un peu plus que le montant programmé de concert avec le MEF pour l'exercice. Afin de contrôler la croissance des dépenses publiques, un programme de cash–management a été établi le 3 janvier 2000 sous forme d'un protocole d'accord entre le MEF et la BRH modifié par un avenant daté du 29 février 2000. Des mesures de redressement furent prises au niveau des comptes du Trésor. Néanmoins, ce programme qui assurait une synchronisation entre les dépenses budgétaires et les recettes fiscales n'a pas abouti aux résultats escomptés en raison de l'augmentation des retraits des entités du secteur public sur les comptes courants. Le solde de ces

comptes qui atteignait 1 713,6 MG avant la signature du protocole a totalisé 1 139,1 MG à la fin de l'exercice. Le financement monétaire s'est élevé 1 988,3 MG en septembre 2000 contre 1 100 MG prévus dans le programme.

Graphique 14 Financement BRH du déficit budgétaire
(en % du PIB et en MG)

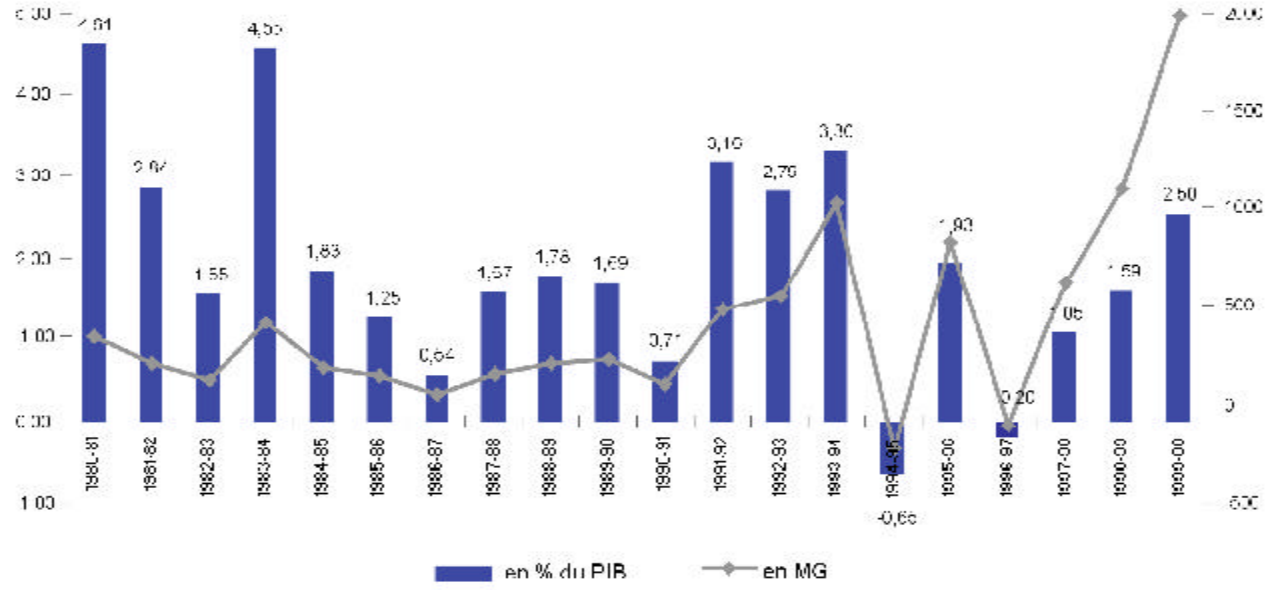

Durant tous les trimestres de l'exercice, le financement consenti par la BRH au gouvernement central a été toujours supérieur aux prévisions du programme financier. Il est à noter que ce programme n'a pas été officialisé en raison des déviations successives des indicateurs macroéconomiques par rapport aux objectifs convenus et de l'absence de progrès significatif dans l'exécution des réformes structurelles.

III.1 Recettes

En raison de la faible croissance économique et du manque à gagner au titre des droits d'accise, résultant de la hausse soutenue du prix du pétrole sur le marché international et de la dépréciation de la gourde, les recettes ont diminué de 2 % par rapport à l'exercice précédent et de 4 % par rapport aux prévisions établies pour se chiffrer à 6 169,6 MG. Cette contre-performance peut être attribuée directement au comportement des droits d'accises (diminution de 75,3 %), étant donné que les recettes douanières et toutes les autres composantes des recettes internes ont augmenté. Les droits d'accises ont représenté 4 % des recettes totales contre 16 % pour les deux

derniers exercices. La pression fiscale, définie comme le rapport des recettes au PIB, s'est établie à 8 % contre 9 % l'exercice écoulée. Notons que le potentiel fiscal de l'économie haïtienne est de 13 % alors que la moyenne des pays en développement à faible revenu s'élève à 18 %.

Les recettes totales de l'exercice 1999-2000 sont constituées principalement de 57,02 % d'impôts indirects sur la consommation dont la TCA (Taxe sur Chiffre d'Affaires) sur les importations (20,68 %) et les droits d'accises (4,14 %) et de 19,5 % d'impôts directs sur le revenu net des entreprises et des personnes physiques. La baisse substantielle des recettes au titre des droits d'accises sur les produits pétroliers a modifié la structure des recettes courantes en faveur des recettes douanières qui en ont représenté le quart au cours de l'exercice contre 21 % en 1999 et environ le cinquième en 1998.

L'ensemble des recettes perçues au niveau des directions régionales a presque doublé (13 %) par rapport à l'exercice 1998-1999. Cette performance peut être attribuée principalement au déploiement d'inspecteurs fiscaux dans les villes de provinces.

Recettes internes

A la fin de l'exercice 1999-2000, les recettes internes (69,8 % des recettes courantes) ont totalisé 4 294,1 MG, soit une baisse de 8,75 % par rapport à l'exercice précédent. De ces recettes, près de 27 % ont été collectées pour le compte de la Direction Générale des Impôts (DGI) par l'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal (UGCF) contre 30 % au cours de l'exercice précédent. Cette baisse, imputable au manque à gagner au titre des droits d'accises sur les produits pétroliers, intervient en dépit des efforts déployés pour informatiser le système de traitement de données et renforcer l'application des procédures relatives au quitus fiscal.

Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu (ISR) et la TCA se sont élevées respectivement à 1 265 MG et 1 736 MG. Ces impôts représentent les deux champs de taxation les plus performants des services de perception de la DGI. En effet, l'ISR a augmenté de 40,24 % et la TCA de 13,3 % par rapport à l'exercice antérieur. La performance de l'ISR reflète l'élargissement de sa base de taxation. Elle est aussi attribuable à l'imposition, pour la première fois, des professionnels autonomes, et aux soixante six (66) vérifications sur place (incluant les importateurs des produits pétroliers et les banques commerciales) effectuées par l'UGCF.

Les droits d'accises, totalisant 255 MG, soit une réduction de 75,3 %, ne représentent plus la deuxième source de recettes fiscales en raison de leur structure. En effet, la contribution des droits d'accises sur les produits pétroliers a été négligeable pour ce champ d'imposition alors qu'ils ont constitué près de 85 % du total des accises en 1998-1999. A la suite de la hausse du prix du pétrole sur le marché international et de la dépréciation de la gourde, le gouvernement a consenti des pertes de recettes en vue de maintenir le prix constant à la pompe. Cette politique a conduit le Fisc à diminuer progressivement, à partir de juillet 2000, le montant des accises

variables perçu par gallon sur tous les produits pétroliers jusqu'à l'élimination de ce droit sur le kérosène en août 2000. Les autorités fiscales ont également renoncé à percevoir les droits d'accises fixes à partir de novembre 1999 sur le kérosène et à partir de février 2000 sur le gasoil et la gazoline. En outre, des crédits d'impôts ont été octroyés sur le kérosène à partir de novembre 1999 et sur le gasoil à partir de mai 2000.

Recettes douanières

Les recettes douanières (24,8 % des recettes courantes) constituées à 48,2 % de droits de douane et à 34 % des frais de vérification, se sont élevées à 1 526,3 MG, soit une augmentation de 16,9 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'est réalisée essentiellement sous la poussée des droits de douane (18,4 %) étant donné que les frais de vérification ont connu une baisse de 5,45 %.

Cette hausse est attribuable notamment à une meilleure exploitation des informations contenues dans les bordereaux de douane grâce à une plus grande maîtrise du système Sydonia, à la réduction de la contrebande, au renforcement du système de surveillance douanière et à la dépréciation de la gourde.

III.2 Dépenses

En matière de dépenses publiques, l'action du gouvernement central pour l'exercice 1999-2000 s'est déroulée dans le cadre du budget de 1996-1997 reconduit, du protocole d'accord MEF/BRH, en tenant compte des contraintes liées au financement des dépenses extraordinaires pour les élections. La politique du gouvernement visait à favoriser les dépenses d'investissement dans les domaines des travaux publics tout en essayant de stabiliser la part relative de la masse salariale dans les dépenses courantes.

Les dépenses de l'administration centrale n'ont pas été contenues dans les limites prévues. Elles ont totalisé 8 140,7 MG en 1999-2000 contre 7 905,9 MG en 1998-1999, soit une augmentation de 3 % par rapport aux prévisions établies. Ce résultat est imputable principalement aux dépenses d'investissement qui ont progressé de 23 % durant l'exercice.

En dépit des efforts déployés, il s'est avéré très difficile pour le gouvernement haïtien de limiter les dépenses totales mensuelles à 550 MG comme il a été stipulé dans le protocole d'accord signé par le MEF et la BRH. Conséquemment, le gouvernement a accumulé des arriérés d'environ 86 MG sur les salaires et de 577 MG sur sa dette totale.

Dépenses courantes

Les dépenses courantes du gouvernement central pour la période fiscale 1999-2000 ont totalisé 6 310,7 MG, soit une diminution de 1,7 % essentiellement due à des arriérés nets d'intérêt sur la dette de 522 MG.

Les dépenses de salaires ont atteint une moyenne mensuelle de 284,6 MG contre 229 MG l'exercice précédent. Le poids de la masse salariale dans les dépenses courantes s'est élevé à 54 %, soit une augmentation de 24 % par rapport à l'exercice 1998-1999. Cependant, dans le PIB, ce poids est resté stable par rapport à l'exercice passé, soit 4 %. Les dépenses en salaires ont totalisé 3 415,4 MG contre 3 345 MG prévus au programme.

Les intérêts payés sur la dette publique et les subventions comptent respectivement pour 6 % et 6,4 % des dépenses courantes de l'exercice 1999-2000. Les intérêts ont totalisé 376,9 MG, soit une diminution de 34,2 % par rapport á l'exercice antérieur. De leur coté, les subventions qui se sont élevées à 401,5 MG pour l'exercice ont accusé une croissance de 9 %.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement effectuées par l'État haïtien se sont élevées à 1 830 MG, représentant une croissance de 23 % par rapport à l'exercice fiscal antérieur et de 6 % par rapport aux prévisions du programme. Depuis 1996, la part des dépenses d'investissement dans le PIB a augmenté de façon continue jusqu'à atteindre 1,75 % en 1998-1999 et 2 % en 1999-2000. Ces débours ont été prioritairement consacrés au financement des travaux publics incluant la construction de routes, d'écoles et l'amélioration des services de transport.

III.3 Financement

Les opérations financières du gouvernement central ont accusé un déficit global de 1 688,2 MG, soit 2,2 % du PIB en raison des facteurs suivants :

- Une baisse significative des recettes fiscales durant le dernier trimestre de l'exercice liée notamment aux manques à gagner au niveau des droits d'accises qui auraient dû être perçus sur les produits pétroliers. Au 30 septembre, les droits concédés au titre de la subvention des produits pétroliers étaient estimés à 1,079 MG.
- Une augmentation des dépenses budgétaires à partir de mai 2000 (notamment en mai et en août 2000). A noter que sur les 352 MG engagés durant l'exercice pour les élections parlementaires, 230 MG ont été dépensées durant le second semestre.

  L'appui externe au budget a été très faible au cours de l'exercice fiscal 1999-2000, quoiqu'il ait doublé par rapport à l'exercice précédent en passant de 114,7 MG à 239 MG. La majeure partie de cette aide a été reçue sous forme de dons en provenance de l'Union Européenne (197,2 MG) et

d'un prêt de la République de Chine (41,8 MG). Les amortissements de la dette externe ont totalisé 431,3 MG et les arriérés externes 171,5 MG.

Le financement de ce déficit a été assuré principalement par la BRH pour un montant de 1 988,3 MG et par l'accumulation des arriérés de paiements. Au cours de cet exercice, l'État haïtien a, d'une part, enregistré des arriérés de paiement s'élevant à 688 MG et d'autre part réglé des arriérés de l'ordre de 467 MG, d'où une accumulation nette de 221 MG.

Produits Pétroliers : Prix, Taxation et Déficit Budgétaire

La politique de prix des produits dérivés du pétrole appliquée par l'Etat haïtien a joué cette année un rôle de première importance dans l'évolution des recettes fiscales. Cela s'explique principalement par le poids de la fiscalité pétrolière dans la fixation des prix à la pompe (voir graphiques). La règlementation en vigueur actuellement, particulièrement en ce qui a trait à la structure des prix et à la taxation, date de 1995. Toutefois, des dispositions administratives sont venues au cours des années modifier l'application de certaines lois telles que le tarif douanier applicable à la gazoline, les montants de droits d'accises fixes, le calcul des droits d'accises variables. En principe, les prix à la pompe sont sensés être déterminés par l'addition des prix CIF convertis en gourdes, des marges des intermédiaires, de différents frais et taxes de l'Etat. Ils contiennent donc des éléments dont les montants varient soit parce que, même lorsqu'ils sont fixes en $ É.U, ils sont tributaires du taux de change soit, parce qu'ils sont ad valorem ou tout simplement à bases flexibles. Cependant, dans la pratique :

1. Les prix à la pompe sont restés fixes depuis février 1996 :
   - gazoline 95 : 37 gourdes/gallon
   - gazoline 91 : 33.50 gourdes/gallon
   - Gasoil : 22.50 gourdes/gallon
   - Kérosène : 18 gourdes/gallon

2. Pour maintenir la fixité de ces prix à la pompe, l'État haïtien depuis l'exercice 1995-1996 modifie à la baisse ou à la hausse le montant des taxes perçues par gallon au titre des droits d'accises variables et récemment, au titre des droits d'accise fixes de manière à contrecarrer l'effet des variations des prix CIF des différents produits pétroliers et/ou celles du taux de change.

3. Les autres droits perçus sont des frais de vérification à raison de 4 % de la valeur en douane (Prix CIF+ frais financiers) et les droits de douane qui sont applicables uniquement à la gazoline.

4. Les marges des compagnies pétrolières et des distributeurs sont fixées depuis 1995 en $ ÉU par gallon et par type de produits.

Durant les exercices 1996-1997 et 1997-1998 les recettes pétrolières ont représenté respectivement 9 % et 7 % du total des recettes fiscales. En 1998-1999, le fisc, profitant de la chute des prix sur le marché international et la relative stabilité du taux de change, a pu capter 18 % de ses recettes à partir des produits pétroliers. Ce résultat a été obtenu surtout à partir d'une hausse très importante des accises variables, dont 90 % provenaient des produits pétroliers au cours de l'exercice 1998-1999.

Au début de l'exercice fiscal 1999-2000, les impôts, taxes et droits perçus sur les produits pétroliers oscillaient entre 41 % et 45 % tant pour la gazoline 91 que pour la gazoline 95. Ces pourcentages ont chuté de façon accélérée pour atteindre leur niveau le plus bas en mai (entre 17 % et 23 %) à partir de la décision prise par les autorités d'accorder des crédits d'impôts à la vente du kérosène et du gasoil dans le but de maintenir la fixité des prix à la pompe. Ce dégrèvement des deux types de gazoline et l'abattement fiscal du gasoil et du kérosène représentent un manque à gagner. Ce manque, évalué à 1 079 MG, a contribué à aggraver la situation des finances publiques et a entraîné un déficit global de 1 688,2 MG pour l'exercice 1999-2000.

Graphique 15 Part relative du prix CIF et des prélèvements obligatoires dans le prix à la pompe

15a Gasoline 91

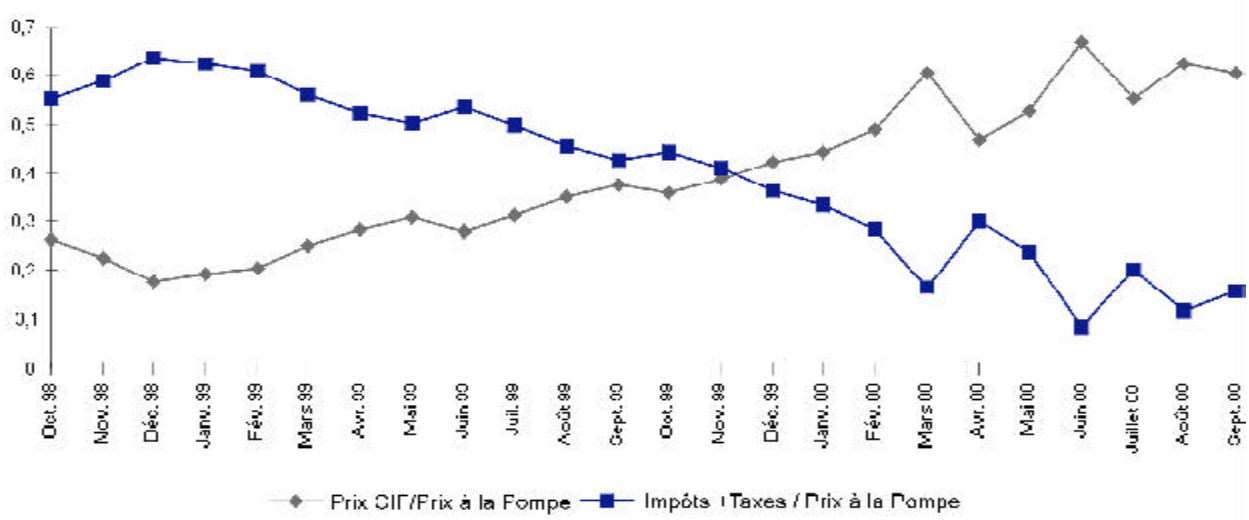

15b Gasoline 95

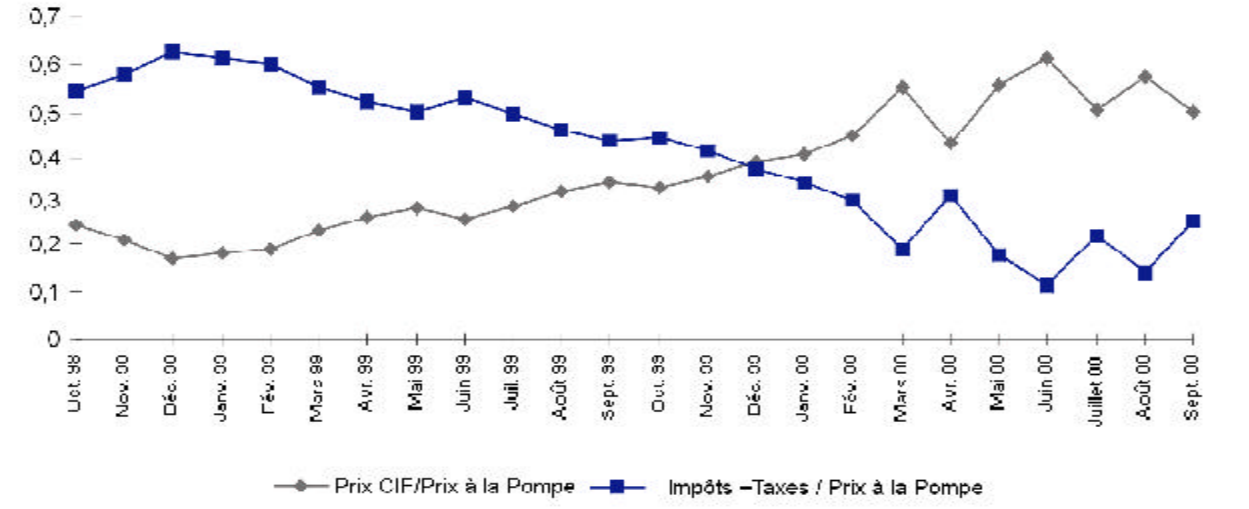

15c Gasoil

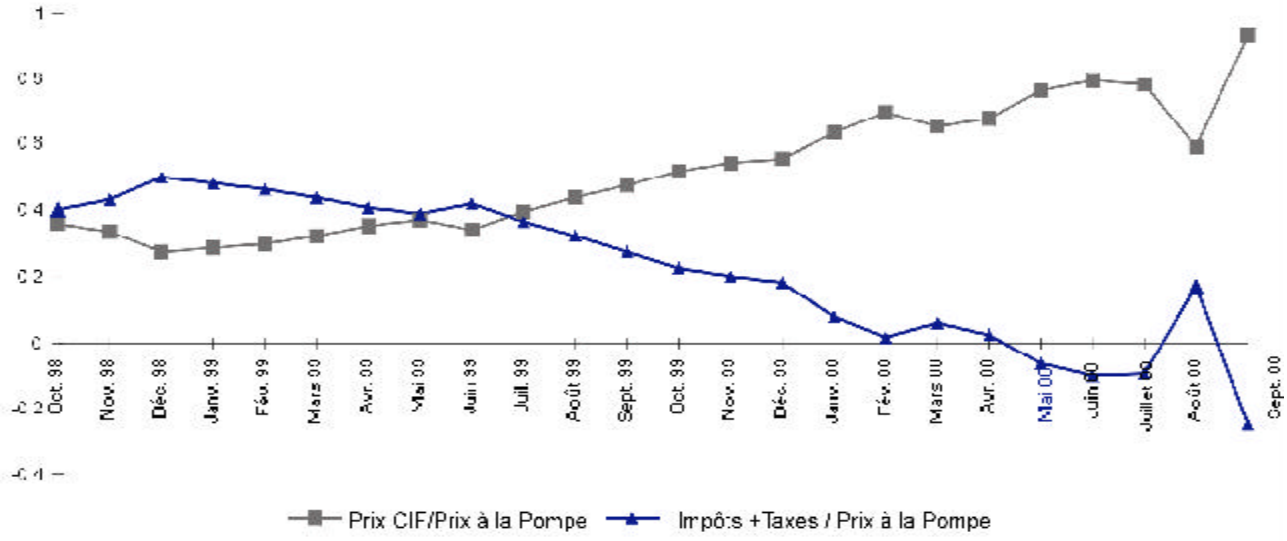

15d Kérosène

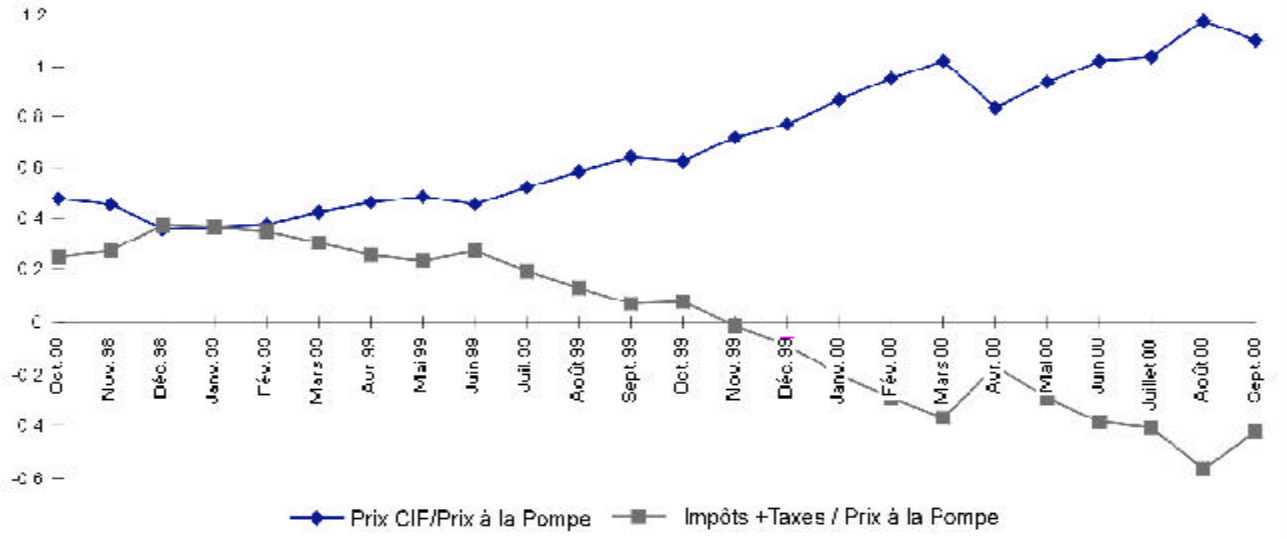

IV. BALANCE DES PAIEMENTS

Au cours de l'année 2000, la balance des paiements d'Haïti a évolué dans un contexte d'incertitude caractérisé par un important recul des décaissements au titre de l'assistance externe et par une progression significative des avoirs extérieurs du secteur bancaire. Elle a également été affectée par les aléas de l'environnement international marqué par une crise pétrolière manifestée par la hausse du cours mondial des produits pétroliers. Il en est résulté un solde global négatif de 45,67 millions de dollars ÉU, comparativement à un excédent de 21,36 millions au cours de l'exercice précédent. Ce résultat s'explique par une détérioration des comptes courants et des comptes d'opérations financières.

IV.1 Les transactions courantes

Le compte courant a affiché un déficit de 86,03 millions de dollars en 2000 contre un excédent de 6,29 millions de dollars en 1999. Cette évolution de la balance courante est tributaire du déficit des biens et services qui a crû de 18,10 %. L'ampleur du déficit courant a été atténuée par la progression de 3,77 % des transferts courants sans contrepartie.

Le solde des revenus, constitué principalement de paiements d'intérêts au titre de la dette externe, est passé de -12,61 à -11,83 millions de dollars. Cette légère baisse du solde négatif des revenus exprime une accumulation de 1,38 millions de dollars d'arriérés de paiements au titre des intérêts sur la dette externe.

Graphique 16 Solde courant de la balance des paiements
(Millions de dollars ÉU)

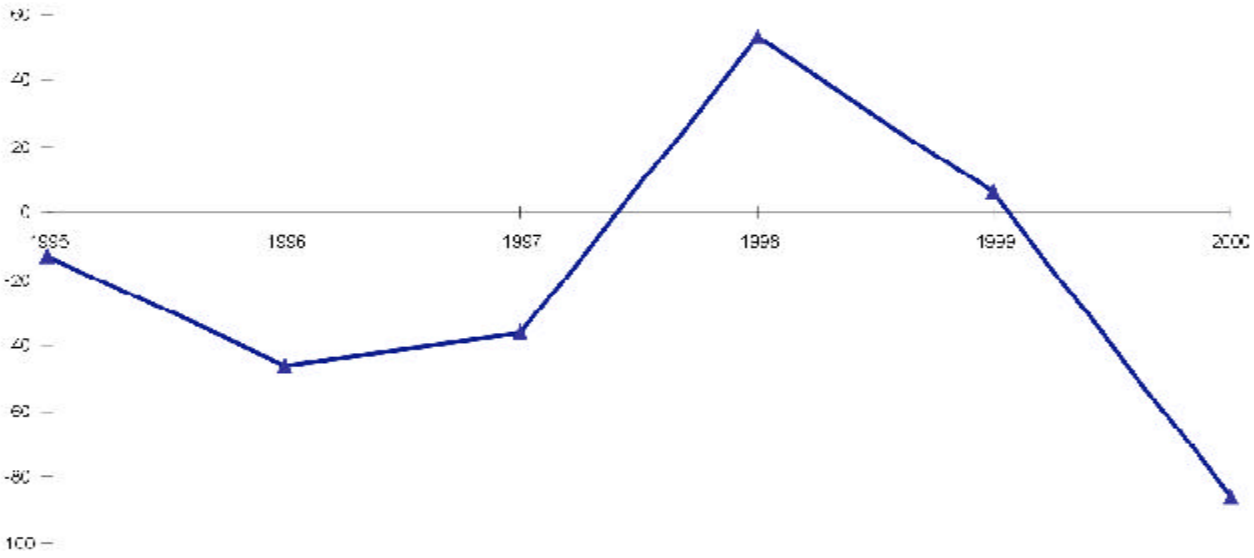

Tableau 1 Résumé de la balance des paiements d'Haïti
(Millions de dollars ÉU, sauf indication contraire)

	1997	1998(P)	1999(P)	2000 (P)
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES	**-36,26**	**52,55**	**6,29**	**-86,03**
Biens et services	-500,59	-542,30	-654,70	-773,20
Crédit	379,12	479,34	518,21	497,53
Débit	-879,71	-1021,64	-1172,91	-1270,73
Biens	-497,83	-522,69	-590,93	-687,27
Crédit	205,45	299,36	348,65	327,12
Débit	-703,28	-822,05	-939,58	-1014,39
Services	-2,76	-19,61	-63,77	-85,93
Crédit	173,67	179,98	169,56	170,41
Débit	-176,43	-199,59	-233,33	-256,34
Revenus	-13,57	-11,65	-12,61	-11,83
Crédit				
Débit	-13,57	-11,65	-12,61	-11,83
Transferts courants	477,90	606,50	673,60	699,00
Crédit	477,90	606,50	673,60	699,00
Débit	-	-	-	-
Dont transferts privés	256,00	327,30	422,00	506,00
B. COMPTE DE CAPITAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Crédit	0,00	0,00	0,00	0,00
Débit	0,00	0,00	0,00	0,00
C. COMPTE D'OPERATIONS FINANCIERES	**79,08**	**187,78**	**103,47**	**-24,23**
Investissements directs	4,00	10,76	30,00	14,10
Autres Investissements	75,08	177,02	73,47	-38,33
Secteur des Administrations publiques (net)	55,20	37,7	71,82	26,34
Secteur bancaire (net)	15,92	-1,72	-3,91	-62,25
Secteur non bancaire (net)	20,00	140,00	-15,00	-8,00
Autres avoirs et engagements(nets)	-16,04	1,04	20,56	5,58
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES	**-12,45**	**-205,86**	**-88,40**	**64,59**
BALANCE GLOBALE (A+B+C+D)	30,37	34,47	21,36	-45,67
E. FINANCEMENT	**-30,37**	**-34,47**	**-21,36**	**45,67**
Avoirs de réserve 1/	-50,16	-29,10	-33,61	57,07
Utilisation des crédits et prêts du FMI	18,23	-5,32	11,53	-15,5
Autres Engagements 2/	1,56	-0,05	0,72	0,15
Variation des Arriérés de paiement 3/	0,00	0,00	0,00	3,95
Rééchelonnement obtenu	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour mémoire				
Assistance externe	295,33	311,58	334,95	203,84
Dons officiels 4/	221,9	279,2	251,6	193,00
Prêts nets	73,43	32,38	83,35	10,84

Source : Banque de la République d'Haïti (BRH)
Banque des Règlements Internationaux (BRI)
(E) :Données estimées
(P) : Données provisoires
1/ Variation des avoirs de réserve bruts
Le signe (-) signifie une augmentation
2/ Engagements à court terme envers les Organisations financières internationales
3/ Sans signe = accumulation; (-) = remboursement
4/ Transferts publics(appellation des anciennes éditions du Manuel de BDP)
Enregistrés maintenant dans la rubrique Transferts courants.

Balance commerciale

Le déficit commercial a atteint 687,27 millions de dollars ÉU en 2000. En hausse de 16,30 %, il a été principalement influencé d'une part par l'augmentation de la facture pétrolière, laquelle a entraîné une progression de 7,96 % des importations, et d'autre part par un important recul des recettes d'exportations de café. L'évolution de ces dernières a été à l'origine d'un recul de 6,18 % des exportations totales.

Exportations

Les recettes d'exportations sont passées de 348,65 à 327,12 millions de dollars entre les exercices 1999 et 2000. Ce repli s'explique par les diminutions respectives de 10,30 %, 2,23 % et de 36,29 % des exportations de produits primaires, d'articles manufacturés de la sous-traitance et de la petite industrie. L'évolution des produits primaires résulte d'une baisse de 25,44 % de la valeur des exportations de café qui ont subi les effets de certaines maladies dues aux attaques de la bruche[22] au cours des trois dernières années. L'effet de ces maladies sur le volume exporté, qui est passé de 84 000 à 60 000 sacs, a été amplifié par la baisse du cours mondial du café de 0,84 à 0, 64 dollar ÉU la livre[23].

La branche ''articles manufacturés" a accusé un certain fléchissement (23 %) imputable à une légère contraction de la composante textile[24] de 258,25 à 254,10 millions de dollars due à une réduction de la demande américaine pour les sous-vêtements. Ce recul est également attribuable aux ajustements de structures qui ont été opérés dans le secteur en vue de satisfaire les nouvelles normes de production requises par l'Initiative du Bassin de la Caraïbe (CBI). Cette initiative accorde aux opérateurs du secteur des conditions préférentielles d'accès au marché américain. Toutefois, ces derniers, assujettis à de nouvelles normes de production, procèdent à de nouveaux investissements en capital de façon à satisfaire ces nouveaux critères. Le non-respect de ces critères impliquerait pour le secteur des pertes de parts de marché au profit d'États concurrents tels que la République Dominicaine et Porto Rico qui se sont déjà adaptés à ces nouvelles normes.

Les principales composantes des exportations ont connu un recul sensible contrebalancé par la progression des "autres produits industriels", du cacao et des mangues qui ont crû respectivement de 47 %, 9 % et 18,37 %. Au cours des trois dernières années, les exportations de mangues ont évolué à la hausse dans une fourchette de 5 à 7 millions de dollars ÉU[25]. Pendant l'année 2000, elles ont été stimulées par une progression de la demande en provenance des Etats-Unis et de l'Angleterre[26].

Par ailleurs, les exportations de cacao ont crû de 9,6 % en raison de l'accroissement de la quantité produite résultant des efforts visant à organiser le secteur en coopératives de production, bien que le cours mondial ait poursuivi son évolution à la baisse amorcée en 1999.

[22] Coléoptère s'attaquant aux fèves de café.
[23] Moyenne des differents marchés.
[24] La composante textile représente 97 % des exportations d'articles manufacturés à destination des États-Unis.
[25] Le détachement de la mangue des autres produits primaires a été motivé par la progression de la part relative de cette denrée dans le total des exportations haïtiennes.

Graphique 17 Part relative des principales exportations
(en pourcentage du total)

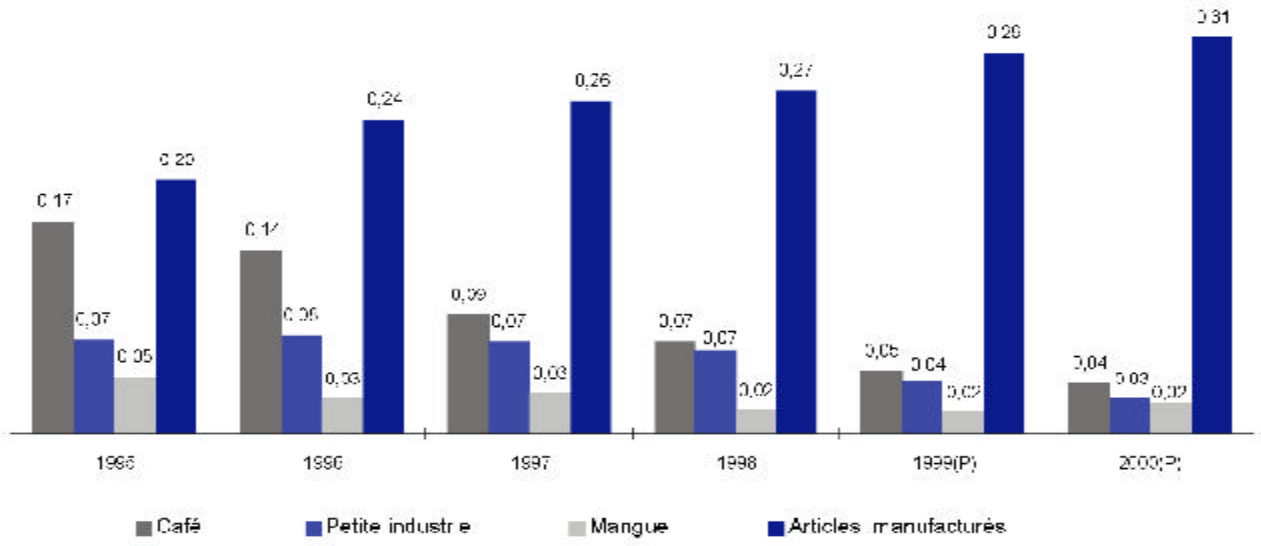

Importations

Les importations (f.o.b) sont en hausse de 7,96 % par rapport à 1999 et ont atteint 1,01 milliard de dollars ÉU. Le choc pétrolier enregistré au cours de l'exercice a été le principal facteur explicatif de la progression des importations. Il a été a l'origine de l'augmentation du groupe ''combustibles minéraux'' composé à 85 % de produits pétroliers et dont les importations sont passées de 83,21 à 186,65 millions de dollars ÉU. Cette progression résulte de l'augmentation de 73,6 % du prix moyen cif de ces produits [27] et de 26,30 % du volume importé qui a atteint 4,6 millions de barils. Cette catégorie d'importations est devenue la troisième composante en importance par rapport au total de produits importés, reléguant ainsi les importations de machinerie et de matériel de transport au quatrième rang.

Toutefois, les importations de machinerie et de matériel de transport, sont passées de 164,85 millions en 1999 à 171,54 millions en 2000. Cette évolution traduit une hausse de la composante '' machinerie '', vu que les importations de véhicules automobiles neufs, classées dans la catégorie des matériels de transport, ont régressé de 23 % en 2000.

Le comportement des importations a également été influencé par la progression de 18 % de la composante "articles manufacturés", seconde en importance par rapport au total, qui a poursuivi un mouvement de croissance amorcé depuis 1995, pour atteindre 237,41 millions de dollars en 2000.

[27] Le prix moyen cif (valeur cif des importations/volume) des produits pétroliers importés par Haïti était de 34,77 dollars ÉU le baril en 2000 contre 20,03 dollars E.U en 1999. Le volume importé de l'ensemble des produits est passé de 3,6 à 4,6 millions de barils

Les importations de "produits alimentaires" qui représentent près du tiers du total, ont reculé de 11 %. Cette baisse a ramené ces importations à leur niveau moyen d'avant 1999, année où elles avaient augmenté considérablement en raison de l'impact de l'ouragan Georges sur la production de denrées agricoles plus particulièrement sur la production rizicole. Elle traduit également une diminution des importations de farine[28], mouvement qui a été enclenché depuis la privatisation de la Minoterie d'Haïti et qui s'est poursuivi en 2000.

Finalement les importations d'huile et de graisse, de produits manufacturés et d'articles divers ont connu des baisses respectives de 34 %, 7 % et 11 %.

Graphique 18 Part relative des principales importations
(en pourcentage du total)

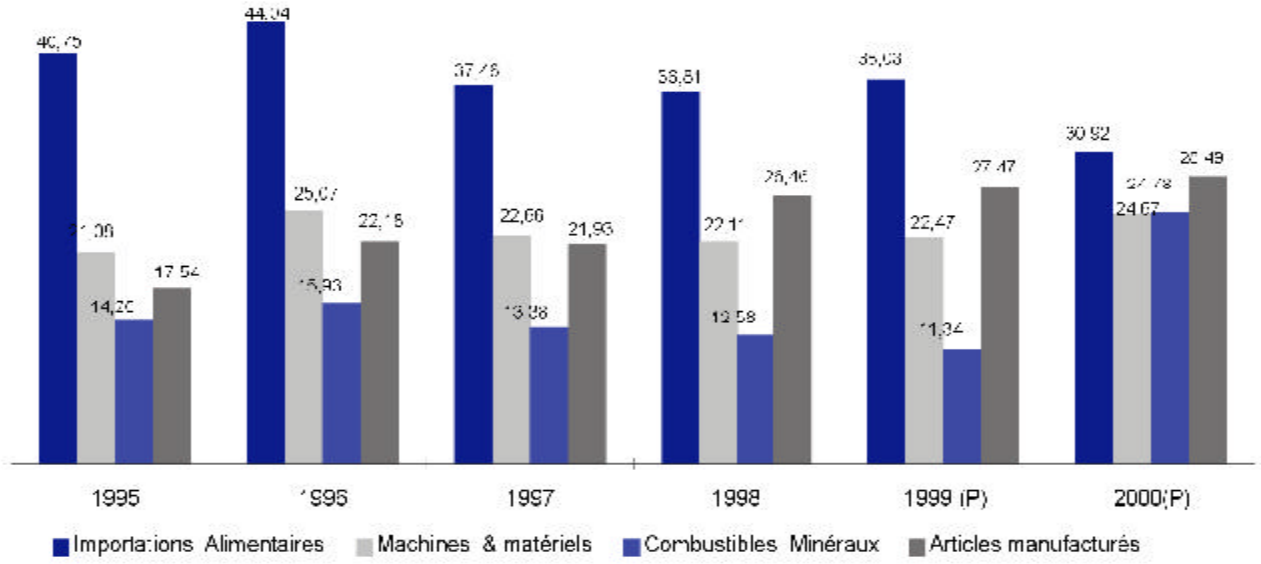

Services

Le compte des services s'est soldé par un déficit de 85,93 millions de dollars ÉU, ce qui représente une détérioration de 34,75 % par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à l'accroissement des dépenses en billets d'avion de 133,37 à 165,62 millions de dollars ÉU, à la réduction des recettes provenant des services de télécommunication de 51,63 à 34,64 millions de dollars [29], à la progression de 6,51 % des services de fret et d'assurance dont l'évolution est corrélée au volume des importations, et au léger repli des recettes de voyages qui sont passées de 111 à 109,94 millions de dollars ÉU.

La hausse des dépenses en billets d'avions est imputable essentiellement à l'augmentation du nombre de résidents ayant quitté le territoire national, étant donné que les prix des billets ont très peu varié. Le nombre de visiteurs à

[28] secondes en importance après le riz
[29] ces données ne prennent pas en considération les revenus d'appels internationaux des compagnies téléphoniques privées

destination d'Haïti a atteint 151 000 en 2000. Il est en stagnation par rapport à l'année précédente et explique le faible mouvement enregistré au niveau des recettes de voyages.

Transferts courants

Les transferts courants se sont élevés à 699 millions de dollars ÉU en 2000, correspondant à une augmentation de 3,77 %. Cette croissance est le résultat du comportement des transferts privés qui ont crû de 19,91 % pour atteindre 506 millions de dollars ÉU. La tendance à la hausse de cette catégorie de transferts, amorcée en 1996, a été renforcée en 1999 où elle a enregistré un taux de croissance de 29 % expliqué, en grande partie, par l'apport plus soutenu des haïtiens vivant à l'étranger suite à l'ouragan Georges.

Les transferts publics ou dons au titre de l'assistance externe de 193 millions de dollars ÉU en 2000, ont quant à eux régressé de 23 %. Ce recul est en partie imputable aux réductions opérées dans le budget de certaines agences bilatérales de coopération.

IV.2 Mouvement de capitaux

Opérations financières

Le compte d'Opérations financières a enregistré un déficit de 24,23 millions de dollars ÉU contre un excédent de 103,4 millions en 1999. Ce mouvement traduit une rupture de tendance, le dernier déficit (53 millions) enregistré au niveau de ce compte remontant à 1994. L' évolution des Opérations financières en 2000 doit son origine à la non ratification des accords de prêts par le Parlement et au blocage de l'assistance externe qui a résulté en un important recul des décaissements nets qui sont passés de 71,8 à 26,3 millions de dollars ÉU. Cette situation a empêché l'approbation de nouveaux prêts par les bailleurs multilatéraux et a contribué à une réduction substantielle des appuis au Budget fournis généralement par des partenaires bilatéraux.

Les incertitudes, résultant de la crise socio-politique, combinées à la hausse des taux d'intérêts sur le marché américain, ont favorisé une augmentation des avoirs extérieurs des banques commerciales de 62,2 millions de dollars ÉU en 2000 contre 3,9 millions de dollars ÉU en 1999.

La situation politique a aussi affecté les flux d'investissements directs[30] qui sont passés de 30 à 14,1 millions de dollars ÉU. Au cours de l'année précédente, cette catégorie d'investissements avait été caractérisée par des flux importants dans le secteur des télécommunications.

[30] Selon les estimations préliminaires de la BRH.

Financement

Le déficit de 45,67 millions de dollars ÉU de la balance globale a résulté principalement de l'impact de l'augmentation de la facture pétrolière sur le compte courant, de la réduction des décaissements au titre de l'assistance externe et de la hausse des avoirs extérieurs des banques commerciales. Il a été financé du côté des avoirs par la baisse de 57 millions des réserves brutes détenues par les autorités monétaires. Cette évolution des réserves officielles renvoie à un recul de 67,10 millions des dépôts à vue à l'étranger de la BRH.

Du côté des engagements, le financement de la balance des paiements a été caractérisé par une accumulation de 3,95 millions d'arriérés de paiement au titre de la dette externe[31] et un fléchissement de 15,5 millions de dollars des engagements envers le Fonds Monétaire International.

[31] Enregistrée au cours des 2ème et 3ème trimestres de l'exercice